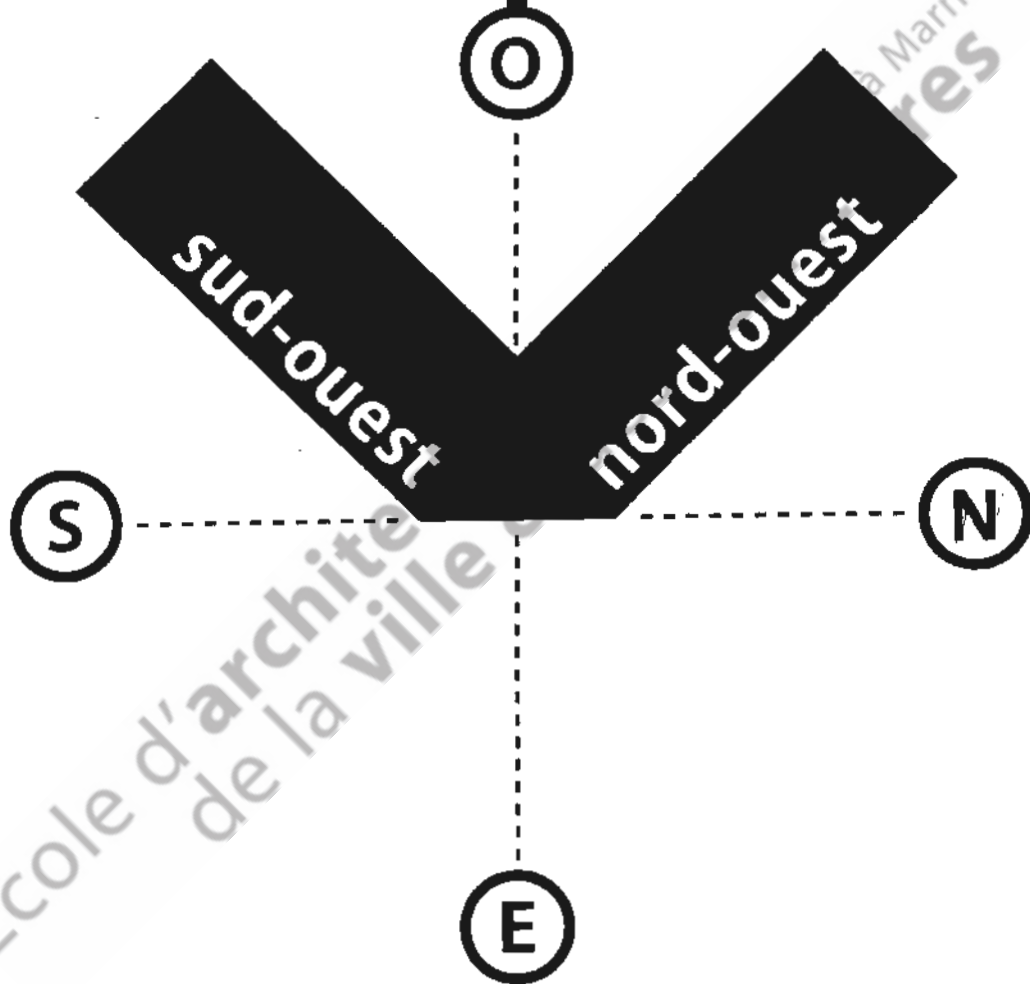


livret de l'étudiant 98-99

École d'architecture

de la **ville & des territoires**

Marne-la-Vallée



Bâtiment Descartes II, 2 rue de la Butte Verte
93160 Noisy le Grand, tél. 01 48 15 93 00

Sommaire

de la ville & des territoires	1
La « grille pédagogique »	2
Organisation institutionnelle de l'école	3
Partenariats et passerelles	4
L'équipe administrative	5
Les enseignants	6
Accès aux études d'architecture	7
L'organisation des études	8
Contrôle des connaissances et principes de fonctionnement des études	9
Le module comme unité de compte	10
La bibliothèque	11
L'emploi du temps du premier semestre	12-13
L'emploi du temps du deuxième semestre	14-15
Les cours de première année	16-28
Les cours de deuxième année	29-41
Les cours de troisième année	42-54
Les cours de quatrième année	55-66
Les cours de cinquième et sixième année	67-77
Le diplôme	78-79
Informations pratiques	80
Accès et usage des locaux	81
Plannings annuels	82-84

de la ville & des territoires

Un enseignement du monde réel

Un constat s'impose, à qui parcourt en observateur le pays, s'attardant à essayer de lire le « paysage » des villes, des banlieues, des campagnes, des bourgs et des villages, partout s'offre à la vue une image brouillée du territoire, des territoires.

La division des savoirs et des compétences, l'éclatement des instances de décision, les lois des marchés, font que les efforts entrepris par les uns contrarient ceux des autres, on se trouve en présence d'un nouvel état des lieux, hybride et déconcertant.

C'est sur ce fond de confusion généralisée où l'architecture cherche des fondations sérieuses qu'il apparaît nécessaire qu'un enseignement adapté se mette en place, un enseignement du monde réel.

Une école d'architecture pour l'aménagement des territoires

Les territoires ce sont les centres des villes, les faubourgs, les banlieues, les campagnes, les parcs et les jardins, les rues, les avenues, les promenades, les quais... Pour ces territoires, il faut inventer un nouveau métier fait d'attention aux lieux.

Il n'est pas de terrain qui soit vierge, il n'est pas de site sans histoire, il n'est pas de lieu qui ne soit sans effet sur son alentour, il n'est pas de lieu abstrait des contingences de l'existant. C'est à partir de cela qu'il convient de penser à la modification de cet état des lieux.

Cette école sera l'école polytechnique du projet d'aménagement des territoires. Il y sera question de l'habitat, de la construction, de l'aménagement des villes et des banlieues, du patrimoine, du tracé des routes, sans oublier le maintien des équilibres naturels.

Nous appellerons architecture le projet de transformation de notre environnement.

Un projet de transformation

Les formes construites ne peuvent se comprendre et se légitimer que dans la mesure où elles s'inscrivent dans un territoire plus vaste.

On enseignera le projet, c'est à dire la transformation des choses, ses moyens mais aussi ses nécessités. Il s'agit de développer la capacité des étudiants à exprimer un point de vue sur leur aptitude à mettre en œuvre des solutions concrètes. Le projet est une traversée de l'état des choses. C'est l'idée même de la transformation et la manière de la conduire.

Il faut dépasser l'opposition entre conception et exécution. La réalisation est invention, elle est projet, comme l'analyse, l'entretien et la transformation. L'attention aux choses est la condition de leur transformation savante. Cet enseignement s'appuie sur l'histoire et la construction.

Un lieu de consolidation et de diffusion de connaissances : une pratique opérationnelle et expérimentale

L'apprentissage est lié à l'expérimentation : apprendre à construire une maison, à concevoir un équipement complexe, à conformer un ensemble de logements, apprendre à aménager l'espace public et à intervenir sur la ville constituée.

Le point commun de ces pratiques est le projet, c'est cela même que nous appellerons architecture, c'est à dire une manière consciente et raisonnée d'engager l'organisation des territoires, ces géographies habitées et façonnées par l'histoire.

de la ville & des territoires
 école d'architecture de Marne-la-Vallée

... où le projet est considéré comme la maîtrise savante des transformations de l'environnement et des situations construites.

		PROJETS				HISTOIRE, THEORIES ET PRATIQUES								
12.10.98		11 H				TERRITOIRES		ARCHITECTURE		CONSTRUCTION		REPRESENTATION		
HEBDO		8 H		3 H		3 H		3 H		4 H 30		3 H		
1°	A	2 exercices basés sur des diagrammes élémentaires à différentes échelles	B	D	reconstructions et analyses de sites et d'ouvrages autour individuel	Introduction générale à l'histoire et aux théories de l'architecture	J. Lucan	Introduction à la construction	M. Miriam	Le monde physique	J.F. Bessal	cours 1H30 TD 1H30 TD 1H30 TD 1H30		E. Convalasira, P. Compagnon, D. Ghilain, A. Lerch, P. Zeman
	N	3 exercices	C									cours 1H30 TD 1H30		communication visuelle
	N											cours 1H30 TD 1H30		L. Madrala, G. Piffaccorre, V. Perrotet
	E											cours 1H30 TD 1H30		
C		JURY D'ORIENTATION DE FIN DE 1ère ANNEE				3 H		3 H		4 H 30		3 H		
2°	A	2 exercices basés sur des diagrammes élémentaires à différentes échelles	B	C	Visites et reconstructions de sites et d'édifices autour individuel	Villes et Urbanisme 1	J.J. Tronché	Construction	F. Leclercq + ...	initiation à la structure 1	B. Vaudeville	cours 1H30 TD 1H30		dessin
	N	3 exercices										cours 1H30 TD 1H30		I. Massac
	N											cours 1H30 TD 1H30		TD 3 H
	E											cours 1H30 TD 1H30		informatique
L		DIPLOME DE 1° CYCLE				3 H		3 H		4 H 30		3 H		C. Dupondier / T. Hartman / B. Marjain
2°	A	4 projets actuels dont 2 consacrés à l'habitation (studio + 1 cours par semaine)	STUDIO 2		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	N		STUDIO 1		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	N		STUDIO 2		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	E		STUDIO 1		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
C		DIPLOME DE 2° CYCLE				3 H		3 H		4 H 30		3 H		
3°	A	1°	STAGE 1		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	N	2°	STAGE 2		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	N	3°	STAGE 3		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	E	4°	STAGE 4		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
L		DIPLOME DE 2° CYCLE				3 H		3 H		4 H 30		3 H		
3°	A	1°	STAGE 1		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	N	2°	STAGE 2		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	N	3°	STAGE 3		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	E	4°	STAGE 4		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
C		DIPLOME DE 2° CYCLE				3 H		3 H		4 H 30		3 H		
3°	A	1°	STAGE 1		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	N	2°	STAGE 2		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	N	3°	STAGE 3		3 H		3 H		4 H 30		3 H			
	E	4°	STAGE 4		3 H		3 H		4 H 30		3 H			

Organisation institutionnelle de l'école

L'école d'architecture de la ville et des territoires est un Etablissement Public à Caractère Administratif, créé par le décret n°98-723 du 18 août 1998 (Journal officiel du 21 août 1998). Il est soumis à la tutelle administrative du Ministère chargé de la Culture.

La structure administrative de cette école relève des dispositions du décret n°78-266 du 8 mars 1978 (Journal officiel du 10 mars 1978) fixant le régime administratif et financier des unités pédagogiques d'architecture.

Ce décret précise notamment les éléments d'organisation suivants :

- Chaque école d'architecture est dirigé par un **directeur**, nommé par décret, qui a autorité sur l'ensemble des services et du personnel (art14).
- Le **conseil d'administration**, nommé par le ministre chargé de la culture, pour une période de deux ans renouvelable, délibère notamment sur le règlement intérieur, le programme d'enseignement, le budget et le compte financier (art 8).
- Une **commission** plus précisément chargée des **questions pédagogiques** a pour mission d'être consultée préalablement à toutes décisions relevant de son objet. Elle prépare en outre les décisions d'ordre pédagogique ou portant sur la politique de l'établissement en matière de recherche, du conseil d'administration (art 16).

Organisation particulière de l'école d'architecture de la ville et des territoires

Le personnel de l'école d'architecture ainsi que les étudiants et les visiteurs sont soumis aux dispositions d'un règlement intérieur rendu public dans le délai d'un mois après la date du début des cours.

Ce règlement intérieur comprend deux parties :

- Un règlement des études
- Un règlement traitant plus précisément des questions relatives au fonctionnement de l'établissement et au comportement de ses usagers.

École d'architecture
de la ville & des territoires de la vallée

Partenariats et passerelles

Partenariats

La nouvelle école d'architecture de la ville & des territoires se situe à Marne-la-Vallée, au cœur de la cité Descartes.

Consciente de la richesse de ce contexte, l'école cherchera à avoir des contacts et des échanges avec les différentes institutions déjà présentes sur ce même site (Institut Français d'Urbanisme, Ecole Nationales des Ponts et Chaussées,...). L'école d'architecture envisage ainsi par exemple de partager des enseignements.

Pour le moment, et pendant les années de préfiguration dans ses locaux provisoires, l'école d'architecture de la ville & des territoires commencera par préparer les conditions d'un dialogue réussi avec ces autres écoles, afin, à terme, d'être en mesure de leur proposer un échange sur la base d'un savoir spécifique qui serait alors mis en place.

Durant des décennies, l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et l'Ecole Nationale des Beaux Arts qui toutes deux formaient des « agents » de l'aménagement de l'espace, ont vécu à une centaine de mètres l'une de l'autre sans jamais se parler... L'année 98-99, qui est l'année de formation de l'école, sera aussi pour nous l'occasion de la mise en place d'un dialogue qui ne pourra s'appuyer que sur des savoirs identifiés.

Passerelles

Le diplôme de 1^{er} cycle, de par son contenu, doit permettre une passerelle vers l'Université (DEUG géographie, urbanisme, ...), vers les Ecoles de Paysage (souvent seulement accessibles après un premier cycle), etc.

Nous travaillerons à ce que le diplôme de 2^{ème} cycle puisse être une « fin en soi » et qu'il puisse ainsi ouvrir le plus possible vers les carrières liées par exemple à la maîtrise d'ouvrage, mais aussi à l'Université et aux DEA, DESS, etc. de tous types.

École d'architecture de la ville & des territoires Marne-la-Vallée

L'équipe administrative

Directeur : Yves Lion
Secrétaire Générale : Anne Bottin

Missions transversales :

Mise en œuvre, suivi et évaluation du projet pédagogique : Emilie Bonnet
Mise en place du parc informatique, réseaux, nouvelles technologies : Vincent Ravoson

Accueil :

Nathalie Dandjinou,
Daniel Meyer.

Surveillance , Appariteurs :

Roger Maury
Claude Sébillaut

Etudes, contenu et organisation :

Coordination des études et troisième cycle : Nicole Girard
Gestion des études : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle : Jean Claude Lemarié

Vie étudiante, validation et suivi individuel de la scolarité des étudiants :

coordination de la scolarité : Dorothee Hui Bon Hoa
Inscription, assistance aux étudiants : Jacqueline Gillet

Assistante pour la vie étudiante et les études :

Inbal Bismuth

Orientation des étudiants :

Taylamé Allain

Moyens généraux :

Moyens techniques et pédagogiques : Alain Charlot
Moyens budgétaires, gestion du personnel et bourses d'étude:
Bénédicte Nicolle
Marie Hélène Kala

Agence comptable :

Agent comptable : Edith Rodier
Catherine Groubatch

Les enseignants

ARENE Olivier
BABOULET Luc
BLASSEL Jean-François
CHEMETOFF Alexandre (conseil provisoire de l'enseignement)
CHEVRIERE Pierre (correspondant pédagogique pour la bibliothèque – activités libres)
COMMISSAIRE Edith
COMPAGNON Philippe
DEQUESNE Gabrielle
DUGONTIER Christine
ENGRAND Lionel
FARHAT Georges
FILLION Odile (atelier images de la bibliothèque)
GANGNET Pierre (correspondant pédagogique pour la bibliothèque – publications)
GARGIANI Roberto
GAZEAU Philippe (correspondant pédagogique pour le deuxième cycle)
GHISLAIN Didier
GRANVEAUD Pierre (correspondant pédagogique pour la bibliothèque – voyages)
HARTMAN Thomas
HIRSCHBERGER Stéphane
LANDAU Bernard
LAPIERRE Eric
LECLERCQ François
LEMOINE Bertrand
LEVITT Alan
LION Yves (conseil provisoire de l'enseignement)
LUCAN Jacques (conseil provisoire de l'enseignement)
MADRELLE Laurence
MAROT Sébastien (conseil provisoire de l'enseignement)
MAUPIN Stéphane
MAURIOS Georges (correspondant pédagogique pour le troisième cycle)
MESSAC Ivan
MIMRAM Marc (conseil provisoire de l'enseignement)
MONTES Fernando (correspondant pédagogique pour la bibliothèque – expositions)
PERROTET Vincent
PLENACOSTE Gérard
RUBIN Patrick
SEYLER Odile (correspondant pédagogique pour la bibliothèque – conférences, colloques)
TARICAT Jean (correspondant pédagogique pour la bibliothèque – activités libres)
TREUTTEL Jean-Jacques
VAUDEVILLE Bernard
ZARCATE Pierre
ZERBI Marie-Josée
ZIEGLER Jacques (correspondant pédagogique pour le premier cycle)

LA VILLE ET DES TERRITOIRES
 ECOLE D'ARCHITECTURE. MARNE LA VALLEE

CALENDRIER 1998 - 1999
 3ème CYCLE - DIPLÔME - JUIN 1999

1er SEMESTRE 1998 - 1999										2ème SEMESTRE 1998 - 1999									
OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 L	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 M	2 S	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 D	3 J	3 S	3 M	3 D	3 M	3 D	3 J	3 J	3 S	3 D	3 M	3 S
4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 L	4 V	4 D	4 J	4 L	4 V	4 L	4 V	4 V	4 D	4 M	4 V	4 D
5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 V	5 M	5 S	5 V	5 S	5 L	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 M	6 M	6 S	6 J	6 D	6 S	6 M	6 D	6 M	6 J	6 M	6 M
7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 V	7 M	7 J	7 D	7 V	7 M	7 L	7 V	7 L	7 L	7 M
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 S	8 L	8 V	8 L	8 S	8 J	8 L	8 S	8 J	8 M	8 J
9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 D	9 V	9 L	9 M	9 S	9 V	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 D	10 M	10 S	10 V	10 M	10 S	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 M	10 S
11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 L	11 V	11 D	11 M	11 L	11 J	11 D	11 M	11 M	11 D	11 M	11 V	11 D
12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 V	12 M	12 S	12 V	12 M	12 M	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 D	13 M	13 D	13 V	13 M	13 S	13 D	13 M	13 M	13 D	13 M	13 S	13 M
14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 V	14 M	14 L	14 J	14 D	14 M	14 M	14 V	14 M	14 S	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 D	15 M	15 L	15 J	15 D	15 M	15 M	15 D	15 M	15 S	15 J
16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 D	16 V	16 M	16 S	16 D	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 D	17 M	17 D	17 V	17 M	17 S	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 M	17 S
18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 L	18 V	18 D	18 M	18 L	18 J	18 D	18 M	18 M	18 D	18 M	18 S	18 D
19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 V	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 D	20 M	20 D	20 V	20 M	20 S	20 D	20 M	20 M	20 D	20 M	20 S	20 M
21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 D	21 M	21 L	21 J	21 D	21 M	21 M	21 V	21 M	21 S	21 M
22 J	22 S	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 D	22 M	22 L	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 M	22 S	22 J
23 V	23 L	23 M	23 V	23 L	23 M	23 D	23 L	23 V	23 D	23 M	23 L	23 J	23 D	23 M	23 M	23 V	23 M	23 S	23 V
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 D	24 M	24 D	24 V	24 M	24 S	24 D	24 M	24 M	24 D	24 M	24 S	24 J
25 D	25 V	25 L	25 J	25 D	25 J	25 L	25 M	25 S	25 D	25 M	25 L	25 J	25 D	25 M	25 M	25 V	25 M	25 S	25 D
26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 V	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 D	26 M	26 S	26 L
27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 D	27 M	27 D	27 V	27 M	27 S	27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 M	27 M
28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 D	28 M	28 L	28 J	28 D	28 M	28 M	28 V	28 M	28 S	28 M
29 J	29 V	29 M	29 S	29 M	29 M	29 L	29 D	29 M	29 D	29 V	29 M	29 S	29 D	29 M	29 M	29 S	29 M	29 S	29 J
30 V	30 L	30 M	30 V	30 L	30 M	30 M	30 V	30 L	30 D	30 M	30 L	30 J	30 D	30 M	30 M	30 V	30 M	30 S	30 V
31 S	31 M	31 V	31 L	31 J	31 M	31 M	31 D	31 S	31 D	31 M	31 L	31 J	31 D	31 M	31 M	31 V	31 M	31 S	31 S

1er semestre :
 Séminaire de préparation au mémoire de fin d'études :
 Semaine 1 à 16 avec remise du mémoire 15 Février 1999
 Commission de diplôme: Mardi 15 Décembre 1998

2ème semestre :
 3 séances de critique intermédiaire d'une heure (semaines 3,7 et 11) en
 présence de membres du jury
 1 séance de soutenance de diplôme d'une heure (semaine 15 entre 21 et 24 juin 99)

DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES
 ECOLE D'ARCHITECTURE. MARNE LA VALLEE

CALENDRIER 1998 - 1999

1er SEMESTRE 1998 - 1999

2ème SEMESTRE 1998 - 1999

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 S	31 J	31 D	31 D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 L	31 S

1er semestre : Cours et TD - semaines 1 à 12
 Exams - semaines 13 et/ou 14
 Projets/critiques - semaines 1 à 15
 Juries - semaine 16

2ème semestre : Cours et TD - semaines 1 à 12
 Exams - semaines 13 et/ou 14
 Projets/critiques - semaines 1 à 16 - Diplôme - semaine 15
 Juries - semaine 17

Accès et usage des locaux

L'école d'architecture de la Ville et des Territoires occupe les rez de chaussée, 1er, 2ème, 3ème et 4ème étage du bâtiment Descartes II. Les autres étages ne sont donc pas accessibles aux étudiants.

L'accès aux locaux pédagogiques et administratifs de l'école d'architecture de la Ville et des Territoires est réservé aux étudiants de l'école. Les règles suivantes doivent y être appliquées:

1) L'établissement est soumis aux réglementations d'ordre public relatives à l'hygiène et la sécurité.

Notamment, il est rigoureusement interdit:

> de fumer dans les locaux de l'établissement, en application du décret n° 92. 478 du 29 mai 1992.

> de procéder à des manifestations dites de "bizutage",

> de troubler, de quelque manière que ce soit, toutes les activités d'enseignement,

> de stationner ou d'encombrer les couloirs de circulation et les dégagements intérieurs et extérieurs.

> de circuler dans les étages 5, 6 et 7.

Les plans d'évacuation et les consignes de sécurité sont affichées dans les circulations. Les personnes qui fréquentent l'école sont tenues de respecter et de faire respecter ces consignes.

Toute anomalie, telle que dégagement ou passage encombré, odeur de fumée, fuite d'eau, etc... doit être signalée immédiatement au personnel administratif responsable de l'établissement.

2) Toute personne présente dans les locaux doit pouvoir justifier de sa qualité et des raisons qui motivent sa présence :

> Chaque étudiant doit être muni de sa carte d'étudiant valable pour l'année en cours : elle peut lui être demandée à tout moment par le gardien de l'immeuble, les appariteurs et toute personne relevant de l'équipe administrative et enseignante.

> Tout visiteur doit se signaler aux appariteurs et au gardien de l'immeuble.

3) Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens ou contravention au présent dispositif, indépendamment des poursuites prévues par la loi, entraîne l'expulsion immédiate des locaux.

4) Le directeur fixe les règlements de l'établissement. Ces règlements ou leurs modifications sont portées à la connaissance des intéressés par voie d'affichage.

Informations pratiques

L'école s'installe pour 1 an ou 2 dans des locaux provisoires mais confortables. Ensuite, elle déménagera dans ses locaux définitifs, à quelques centaines de mètres de là, dans le bâtiment construit par B. Tschumi (chantier en cours, à proximité de l'École Nationale des Ponts et Chaussées).

Vous découvrirez peu à peu l'ensemble des activités disponibles à proximité de l'école. Nous vous y aiderons de notre mieux.

Les repas.

D'ors et déjà, nous vous signalons que plusieurs restaurants universitaires sont à votre disposition pour le déjeuner. Le plus proche se trouve 10, bvd Newton (à droite en sortant de l'école).

Un autre, offrant peut-être plus de choix se situe à l'intérieur du bâtiment Bull Val-Média, Bvd Descartes. Le prix des repas « étudiants » s'élève à 14,10 F. On paye à la caisse, en espèces, mais n'oubliez pas votre carte d'étudiant !

Par ailleurs, vous trouverez une cafétéria et des distributeurs de boissons au rez-de-chaussée de l'école.

Le logement.

Le CROUS gère plusieurs résidences à proximité de l'école. Vous pouvez vous renseigner auprès d'eux directement (01.45.17.06.60) ou auprès de Jacqueline Gillet (service de la scolarité).

La santé.

Jacqueline Gillet est là pour vous conseiller et vous guider dans vos démarches.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marly-la-Vallée

Cas particulier :

Etudiants ayant déposé leur sujet et jury de diplôme en commission de TPFE Tolbiac et ayant 12 certificats + stage (DPLG 84)

- 1^{ère} session organisée en octobre 98

- 2^{ème} session organisée en février 99 sans possibilité de se représenter à la session de juin 99.

Ces 2 sessions seront organisées et suivies par Mme Allain.

Les étudiants trouveront en annexe le calendrier très précis des séances prévues pour l'année universitaire 1998-1999.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

Dans le cadre de la réforme et au titre des mesures transitoires, les étudiants qui ont obtenu au moins 9 certificats du cycle DPLG 84 à l'issue de l'année universitaire 1997/1998 peuvent terminer leurs études selon l'ancien régime dans un délai de 2 ans (1998/1999-1999/2000).

Les étudiants issus de l'EA Paris-Tolbiac ayant obtenu au moins 9 certificats du cycle DPLG 84 à l'issue de l'année universitaire 1997/1998 et dont le sujet de TPFE et le choix du directeur d'études a été approuvé par la commission de TPFE de Tolbiac peuvent conserver un de leurs ex-enseignants de Tolbiac comme directeur d'études même si ce dernier n'est pas dans la même école qu'eux.

Les autres étudiants soutiendront leur projet de fin d'études avec un jury approuvé par l'Ecole d'Architecture de la Ville et des Territoires selon ses conditions.

Cas général :

Etudiants ayant ou non déposé leur sujet et jury dans leur école d'origine et souhaitant présenter leur diplôme selon les dispositions de l'Ecole d'Architecture de la Ville et des Territoires :

- Passage en commission de diplôme le 15 décembre 1998 avec présentation d'un document d'environ 2 pages, dont explicitant le sujet, et l'autre le site.
- Suivi d'un séminaire semestriel de préparation au mémoire de diplôme avec remise d'un mémoire en fin de semestre.
- (Nota : le séminaire aura lieu en 1^{er} ou 2^{ème} semestre selon le cursus de l'étudiant. Il est conseillé aux étudiants ayant 12 certificats de suivre le séminaire).
- L'étudiant doit avoir terminé son cursus avant de commencer son projet de diplôme.

A partir du moment où le sujet de diplôme de l'étudiant a été accepté, il est prévu 3 séances de critique intermédiaire d'une heure en présence du jury de l'étudiant constitué de 2 enseignants de l'école et d'une personne extérieure à l'école intéressée au sujet (au choix de l'étudiant). La 4^{ème} séance de critique d'une heure également est celle de présentation au diplôme.

Le jury de cette soutenance est constitué du jury initial plus un enseignant de l'école ne connaissant pas le projet. Concentré en un semestre, le diplôme impose une présentation d'environ 3 A0 accompagnée d'une maquette. Le jury est donc organisé autour d'une session unique de diplôme et l'exposition de l'ensemble des projets présentés lors de cette session. Après les différentes évaluations des diplômes présentés, un jury commun à toute l'école se réunit pour apprécier les notes très hautes ou très basses et éventuellement corriger ces notes. Néanmoins le jury de chaque projet reste souverain pour les notes intermédiaires.

- En cas d'échec, l'étudiant peut se présenter une fois seulement à une autre session.
 - Pendant la période des mesures transitoires (jusqu'à fin juin 2000), 2 sessions annuelles seront organisées. L'étudiant s'engage à présenter son travail à l'une des deux sessions.
- Nota : Les 3 séances de critique et la séance de diplôme sont planifiées par le service de l'enseignement.

SEMINAIRE – DERNIERE PARTIE
(8h00 encadrées par semaine)

troisième cycle

2ème année
1er semestre

Cf. pages précédentes (1^{ère} année de 3^{ème} cycle) pour le choix du séminaire (un seul séminaire au choix pour les deux semestres).

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

**MAITRISE D'OEUVRE
MAITRISE D'OUVRAGE**
(3h00 encadrées par semaine)

troisième cycle

**MAITRISE D'OEUVRE -
MAITRISE D'OUVRAGE 2**

2ème année
1er semestre

• **enseignant responsable** : Pierre Chevière

• **objectif** :

Offrir aux étudiants une vision du groupe professionnel qui ne soit pas refermée sur les pratiques libérales.

• **contenu** :

1. Les architectes français, les Européens, informations internationales.
2. Les maîtres d'œuvre, la concurrence.
3. Les "marchés " de l'architecture
4. Les maîtres d'ouvrage
5. Le cas "particuliers"
6. Les prescripteurs d'architecture, les entreprises.
7. Le secteur public "habitations"
8. Le secteur public "équipements"
9. Les investisseurs. Notions d'économie générale.
10. Diversification, redéploiement: les employeurs de l'architecte.
11. Les institutions de l'architecture: droits, règles et organisations.

Exposés / débats :

1. L'insertion professionnelle 1 (étude Planistat),
2. L'insertion professionnelle 2 (études Rhône Alpes et Nantes),
3. Un exemple de service à l'emploi: "Archibat" et le marché de l'emploi,
4. Les concours,
5. La loi MOP,
6. Les stratégies "d'offre",
7. L'évolution informatique, l'Internet,
8. L'exportation, 10. Diversification vers la scénographie,
9. les observatoires économiques 1: l'Ordre,
10. les observatoires économiques 2 : le Ministère de la Culture,
11. les observatoires économiques 3: INSEE, DAEI, FNB, etc.,
12. Prêts et assistance aux montages financiers 1,
13. Prêts et assistance aux montages financiers 2,
14. PACT-ARIM,
15. l'ANAH,
16. l'AMIL et les ADIL,
17. le cas particulier des bâtiments agricoles,
18. La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales,
19. Paris, la RIVP et l'APUR,
20. Les HLM.

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

troisième cycle

2ème année

1er semestre

• **enseignants responsables** : déterminé en fonction des effectifs (suite à la mise en place de la réforme).

• **objectif :**

A partir d'une situation donnée et très largement analysée, il s'agira de mettre en évidence les potentiels du lieu.

• **contenu :**

Le contenu de cet enseignement concerne un projet intitulé "du site au programme" + cours de programmation (A. Vincent).

Le site sera choisi à plus ou moins grande proximité des stations du RER A reliant Paris à Marne la Vallée.

L'intitulé exact de ce projet sera déterminé en fonction des effectifs (suite à la mise en place de la réforme).

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

6^{ème} ANNEE

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

2. Exposés des étudiants sur les sujets qu'ils auront choisis de traiter en vue de l'élaboration de leur mémoire de Fin d'Etudes.
3. Eventuelles contributions complémentaires d'enseignants ou de personnes extérieures à l'enseignement sur des sujets particuliers en fonction des sujets choisis par les étudiants.

Le second vingtième siècle : théories et doctrines.

1. Chronique des CIAM (pour comprendre les enjeux urbanistiques et architecturaux du 20ème siècle.)
2. Reconstruction (France : Orléans, Le Havre, St Dié. Angleterre : Londres et Coventry. Hollande : Rotterdam.)
3. Le débat sur la nouvelle monumentalité.(J.L. Sert, S. Giedion, L. Mumford, etc.)
4. La fin des CIAM. (Unités de voisinage, *clusters*, *housing units*, etc. Le cas hollandais)
5. Le logement de masse. (Le cas français : les grands ensembles. Le cas anglais : les villes nouvelles).
6. Le brutalisme. (autour d'A. et P. Smithson)
7. La ville américaine (*Towards a new environment*)
8. La découverte de Las Vegas & ses conséquences. (R. Venturi & D. Scott Brown)
9. Territoires de l'architecture & architecture de la ville. (V. Gregotti, A. Rossi)
10. La ville archipel. (O.M. Ungers, C. Rowe)
11. Le rachat de New York. (R. Koolhaas)
12. Conclusion. (pourquoi la France est-elle restée en marge des grands débats européens du second vingtième siècle ?)

Le cas de la région capitale Paris

1. Formation de Paris. (Les enceintes successives, la formation de la ville jusqu'à l'entreprise haussmannienne.)
2. 1860: L'annexion des communes périphériques. (Le passage du rural à l'urbain, formation des tissus de faubourg.)
3. Le casier sanitaire des maisons de Paris. (Délimitation et aménagement des îlots insalubres, ouverture de l'îlot et urbanisme d'îlot.)
4. La formation de la banlieue et le développement des transports.(La dispersion de la ville sur le territoire : nouveaux faubourgs ou forme urbaine inédite ?)
5. 1919: Le déclassement des fortifications. (La notion d'espace libre, à Paris et dans le cadre d'autres plans d'extension en Europe.)
6. 1919-1932: Le plan Jaussely et le Plan Prost. (Les plans d'aménagement de la région parisienne dans le contexte de l'extension des villes européennes – *Gross Berlin*, *Greater London*.)
7. Spécificité des cités-jardins parisiennes (la banlieue parisienne dans l'Entre-deux-guerres , les lotissements défectueux, l'œuvre d'Henri Sellier et la politique des cités-jardins de l'Office.)
8. Les plans Lafay (1954) et Lopez (1956) dans le cadre de l'aménagement de la région parisienne. (Urbanisme d'ensemble et urbanisme opérationnel, rénovation urbaine et politique des grands ensembles, PUD de 1961.)
9. 1958: l'aménagement de la Défense. (La cité d'affaire dans la ville. La situation parisienne comparée à celle d'autres métropoles européennes – Londres, Berlin, etc.)
10. Le PADOG de 1960, le SDAU de 1965 et les villes nouvelles (Origine des villes nouvelles, mise en place et bilan à travers l'exemple de Marne-la-Vallée).
11. Les ZAC (Fin de la rénovation urbaine et politique des ZAC.)
12. L'agglomération parisienne aujourd'hui. (POS de quartiers dans le centre, reconquête urbaine et requalification urbaine en périphérie. Le vide est-il seul maîtrisable aujourd'hui ?).

Du point de vue de la forme urbaine, la suburbanisation a donc propagé la discontinuité des masses construites, l'hétérogénéité des tissus, leurs coexistences, leurs voisinages, des incrustations, des "collages" souvent déroutants au point que l'unité compacte de la ville, celle des îlots, qui résultaient du carcan des murs, de la densité en population et échanges de proximité sont sans doute définitivement perdues.

Pourtant, parallèlement à cette urbanisation se perpétue, depuis Piranèse, Ledoux, Garnier, Unwin, Olmsted et Wright jusqu'aux "modernes" et leurs descendants, une pensée de la discontinuité de la ville et du bâti dont l'influence a aussi marqué ces territoires et qui mérite aujourd'hui un examen critique.

La problématique du séminaire sera ainsi la recherche des conditions de qualification concrète des lieux urbains dans un espace urbain discontinu et hétérogène.

• **Méthodes :**

Dans un premier temps, le séminaire comblera des cours et des T.D. Les cours seront consacrés à l'acquisition de connaissances (historiques, sociologiques, statistiques) relatives aux mouvements d'urbanisation contemporains et aux théories architecturales et urbaines de la discontinuité. Les TD seront réservés à des analyses morphologiques de cas exemplaires associées à des exercices courts de projection permettant de définir les termes concrets de la compréhension des lieux étudiés (éventuellement une tranche de ville comprise entre Paris et Marne-la-Vallée).

Un second temps du séminaire sera consacré à la définition de la problématique et la rédaction du mémoire (séances de TD et d'exposés d'étudiants).

• **Contenus ;**

- Une histoire de la discontinuité urbaine et architecturale.
- Faits et données contemporains. Dédensification. L'automobile et la demande en espaces urbains (public et privé). Agrandissement de l'espace domestique.
- Naissance de la discontinuité urbaine. Étapes de la croissance. Morphologies des banlieues, des aires suburbaines et rurales de la métropole.
- Théories de la discontinuité de Piranèse aux héritiers des "modernes". Ville et "anti-ville", Nature et Paysage. Lieux urbains / espaces urbains.
- Pluricentralité et abolition de la relation centre/ périphérie. Vers un réseau de centres. l'accessibilité des centres, spécialisation ou mixité.
- Habitations et densités. L'automobile et l'habitation. Du logement à la voirie, densités et typologie des tissus résidentiels.

Séminaire2 : « Le second vingtième siècle : théories doctrines. Le cas de la région capitale Paris. »

• **Enseignants responsables :** Jacques Lucan & Eric Lapierre.

• **Objectif :**

1. Approfondir la connaissance des débats sur l'architecture, la ville et le territoire, qui ont eus lieu depuis la seconde guerre mondiale, et notamment par rapport à la transformation et l'aménagement de Paris et sa région.
2. Appréhender les enjeux architecturaux et urbanistiques d'aujourd'hui.
3. Permettre à l'étudiant de poser, puis développer une problématique spécifique en vue de l'élaboration d'un mémoire de TPFE.

• **Contenu :**

Le séminaire analyse les doctrines et théories architecturales et urbaines à partir des écrits (livres, articles parus dans des revues, archives, etc.) et des études de cas significatifs, notamment le cas de Paris et sa région.

Le séminaire est organisé autour de trois types d'intervention:

1. Cours donné par les enseignants (l'intitulé des séances est précisé ci-dessous et permet de préciser le contenu du séminaire).

SEMINAIRE – 1ere PARTIE

troisième cycle

1 séminaire au choix

(8h00 encadrées par semaine)

1ère année

2ème semestre

Le séminaire doit être considéré comme le lieu de l'expression vivante de la matière théorique de l'école. Il prolonge les thèmes de l'enseignement qui a précédé. Il est l'occasion pour l'étudiant de travailler sur un sujet précis et de produire un mémoire encadré par un des enseignants.

En ce sens, tous les enseignants de l'école qui le souhaitent peuvent proposer un séminaire qui sera débattu.

Pour la rentrée 98-99, deux séminaires sont d'ores et déjà mis en place; le nombre de séminaire proposé sera, à terme, défini par les effectifs étudiants.

En outre, séminaire(s) et laboratoire de recherche appliquée entretiendront d'étroites relations.

Le mémoire de 3ème cycle est l'occasion pour l'étudiant de faire la preuve de ses capacités de théorisation et d'approfondissement d'une question particulière liée à la problématique générale abordée dans le séminaire qu'il aura choisi.

Ce mémoire est à distinguer de la notice fournie par l'étudiant au moment du diplôme. Néanmoins, il peut être l'occasion pour l'étudiant de commencer à élaborer une réflexion en vue du diplôme.

Ce mémoire devra faire une centaine de page. Encadré par un des enseignants du séminaire et élaboré dans le cadre de ce séminaire, il fera l'objet d'une soutenance devant un jury final constitué de représentants de chacun des champs disciplinaires (Projets, Territoires, Architecture, Représentation).

Séminaire 1 : « La ville discontinuée »

Enseignants responsables : Pierre Granveaud & Jean Taricat.

• **Objectif :**

L'objectif du séminaire est la connaissance de faits d'urbanisation et de théories urbaines liées au développement périurbains récents des villes.

• **Problématique :**

Aujourd'hui, si 80% des français vivent en ville, 50 % résident dans le monde périurbain. Étendue, diffuse, dispersée, la ville est définitivement sortie de ses murs à la fin du 19ème siècle et ne peut plus se définir ni se reconnaître à la cohérence de son tissu ou au tracé de son enceinte. L'aire des migrations quotidiennes de ceux qu'on appelle les "navetteurs" circonscrit l'étendue floue de la ville moderne (métropole). Les transports mécaniques, les réseaux d'autoroutes urbaines mais aussi les démarches volontaires de l'urbanisme dit "des années 60" où les lotissements de maisons individuelles ont dédensifié la ville, l'ont suburbanisée. Des bourgs ruraux s'y sont inclus. Des cultures ont été encerclées, ainsi l'opposition de la ville et de la campagne s'est dissoute dans ce vaste territoire hors les murs.

En outre l'arrivée de la voiture dans chaque foyer, celle des médias et des réseaux ont entamé l'isolement du sanctuaire domestique. La maison n'est plus le refuge de l'espace privé. Ailleurs l'envahissement des parkings et des voies rapides a dissout les contours nets de l'espace public. Partout où la ville s'est dédensifiée, domaines privés et publics se sont interpénétrés jusqu'à se fondre dans une absence de repères déconcertante.

**MAITRISE D'OEUVRE
MAITRISE D'OUVRAGE**
(3h00 encadrées par semaine)

troisième cycle

**MAITRISE D'OEUVRE
MAITRISE D'OUVRAGE 1**

1ère année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : Marie-Josée Zerbi

• **objectif** :

Apporter à de futurs professionnels les notions nécessaires pour comprendre la fabrication d'un projet dans un contexte donné. Les aider à situer leur travail et celui des autres.

Un cours magistral apportera des notions générales. Une étude de cas complétant chaque cours les affinera.

• **contenu** :

- Introduction - terminologie des acteurs, contrats, outils, produits. Grille pour analyse d'opérations de construction.
- La fonction de maître d'ouvrage.
- Le Droit de la maîtrise d'ouvrage, de la promotion immobilière: contrats et limites.
- La fonction de maître d'œuvre.
- Le droit de la maîtrise d'œuvre, le droit de l'architecture: contrats et limites.
- Montage et suivi d'une opération de construction - marchés publics
- Montage et suivi d'une opération de construction - marché privés
- Politiques du logement.
- Financement du logement.
- "réhabilitation, humanisation, rénovation urbaine, restauration"
- L'articulation du foncier et de l'immobilier
- La maîtrise d'ouvrage urbaine / le financement de l'urbanisme / politiques urbaines.

Études de cas:

1. Présenter projet, acteurs, détailler relations MO et MA, expliquer les liens contractuels, les outils, situer le projet dans contexte politique, économique et social.
2. Intervention d'un des principaux acteurs (MO, MA, politique, financier, etc.)

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

troisième cycle

1ère année
2ème semestre

• **enseignants responsables** : déterminé en fonction des effectifs (suite à la mise en place de la réforme).

• **objectif :**

Présenter les outils et concepts à la base des enveloppes contemporaines.

• **contenu :**

Le contenu de cet enseignement concerne un projet intitulé "un programme complexe" + 3 cours de programmation (A. Vincent).

Le site sera choisi à plus ou moins grande proximité des stations du RER A reliant Paris à Marne la Vallée.

L'intitulé exact de ce projet sera déterminé en fonction des effectifs (suite à la mise en place de la réforme).

École d'architecture
de la ville & des territoires

STAGE

troisième cycle

**1ère année
1er semestre**

Le stage est organisé préférentiellement en cours d'études, au début du 3^{ème} cycle. Il dure un semestre et a pour but de provoquer une immersion totale de l'étudiant dans la vie professionnelle.

Néanmoins, ce stage doit être libre et critique. C'est à dire qu'il ne peut être considéré comme un emploi mais bien comme une occasion pour l'étudiant d'observer, de comprendre, d'apprendre et d'exercer son regard critique. Il sera indemnisé selon la loi.

Le stage est un acte pédagogique essentiel. Il sera placé sous la responsabilité d'un enseignant de l'école.

L'étudiant stagiaire pourra saisir l'opportunité de tous les débouchés du métier d'architecte pour choisir son organisme d'accueil. C'est la commission de stage de l'école qui accepte ou non les lieux d'accueil et qui contrôle le rapport de stage de l'étudiant (obligatoire) et l'évaluation de l'organisme d'accueil sur l'étudiant.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Mars-la-Vallée

5^{ème} ANNEE

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

**COMPLEMENTAIRE POUR LE MEMOIRE
DE DEUXIEME CYCLE
A CHOISIR ENTRE TERRITOIRES,
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION
(MEMOIRE ENCADRE)**

deuxième cycle

2ème année
2ème semestre

• **objectif :**

Le module "Complémentaire" consiste en la production d'un mémoire. Ce travail s'effectuera dans l'un des trois champs disciplinaires, au choix de l'étudiant, (Territoires, Architecture, Construction).

Le mémoire sera placé sous la responsabilité d'un des enseignant du champs choisi et encadré par cet enseignant ou par un des chargés de cours de l'école.

• **contenu :**

L'élaboration du mémoire de deuxième cycle sera pour l'étudiant l'occasion de mettre à l'épreuve ses capacités de théorisation et d'approfondissement d'une question en s'appuyant sur la base que constitue l'ensemble des enseignements et des méthodologies abordé dans les années qui précèdent. Il ne pourra s'agir d'un simple recueil de données. Dès lors que la problématique est explicite, différents sujets, au choix des étudiants, peuvent être envisagés.

Ce mémoire donnera lieu à une soutenance devant un jury constitué de deux ou trois enseignants de ce même champs.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marnes-la-Maillé

CONSTRUCTION

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

ENVELOPPES

2ème année

2ème semestre

• **enseignant responsable** : Jean-François Blassel

• **objectif** :

Présenter les outils et concepts à la base des enveloppes contemporaines.

• **contenu** :

1. L'enveloppe architecturale. Médiation, épaisseur, profondeur, construction.
2. Introduction technique 1. Lumière et soleil, air et température, Les mécanismes de vieillissement, l'eau.
3. Introduction technique 2. Sollicitations liées à la gravité, sollicitations sous forme de pression, sollicitations liées à des accélérations et à des mouvements.
4. Introduction technique 3. Modularité et répétition, produits et fabrications, assemblages, montage, tolérances et mouvements.
5. Cristal Palace. Modèle, les personnages et la scène, motif de base, structure et matériaux, fabrication et montage.
6. La séparation de la structure et de l'enveloppe. Point de départ: le Monadnock, l'école de Chicago, Louis Sullivan, Taut et Schaerbert, Gropius et Mies.
7. La cité de verre. Friedrichstrasse, Farnsworth, IIT, Seagram.
8. Mur rideau. Lever House, Mur rideau et architecture commerciale, Hong Kong et Shanghai Bank.
9. Bardages. Jean Prouvé, Shawn Billings, Renzo Piano.
10. Verre suspendu. Ipswich, La Villette.
11. Membranes et filets. Frei Otto et Stromeyer, München, Deux Schlumberger, Imagination Headquarters.
12. Enveloppes "intelligentes". Beaubourg et l'IMA, Fondation de Mesnil, Lloyd's, Klaus Daniels et l'architecture commerciale allemande.

ARCHITECTURE

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

THEORIES ET DOCTRINES 2 : ESPACE, STRUCTURE, ENVELOPPE : LES CONFLITS DE L'ARCHITECTURE DU XXème SIECLE

**2ème année
2ème semestre**

• **enseignant responsable** : Roberto Gargiani .

• **contenu** :

1. F.L. Wright et le mythe de l'espace.
2. A. Loos : le raumplan et le crime contre la vérité de la structure.
3. H.P. Berlage, J. Plecnik et T. Garnier : la dialectique entre parois et ossatures.
4. A. Gaudi ou l'espace de la chaînette.
5. P. Behrens et B. Taut : symbole et structure.
6. Futurisme, constructivisme, De Stijl : collages de structures et espace cinétique.
7. A. Perret : ordre et vérité du béton armé.
8. Le Corbusier : façade libre - plan libre.
9. MVD Rohe : la recherche de la structure parfaite.
10. « International Style », de W. Gropius à G. Terragni, et « New Traditionalism », de E.G. Asplund à H. Tessenow.
11. Au-delà du contemporain : L. Kahn et l'architecture de la construction creuse.
12. De Skidmore, Owings & Merrill à P. Eisenman : l'ordre « International Style » et sa Fragmentation.

TERRITOIRES

deuxième cycle

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

LE TERRITOIRE AMENAGE ET SES INFRASTRUCTURES. HISTOIRE ET ACTUALITES

2ème année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : Stéphane Hirschberger

• **objectif** :

L'objectif du cours est de proposer une typologie critique des différents programmes et projets d'infrastructures qui sous-tendent et déterminent aujourd'hui les pratiques de l'aménagement, et de les re-situer dans l'histoire des réseaux, des ouvrages, de l'ingénierie civile et militaire et de la fabrication du territoire. Le cours s'efforcera de mettre ainsi en perspective plusieurs grands moments dans la façon dont ces différentes infrastructures, au cours de l'histoire, ont pu produire et transformer les territoires dans lesquels nous habitons.

Sur fond d'histoire et de prospective, il s'interrogera sur les différentes prises que ces programmes offrent aujourd'hui à leur articulation dans les paysages construits, ainsi que sur les conceptions qui leur confèrent justement, par opposition à d'autres programmes ou constructions, ce statut d'infrastructures.

• **contenu** :

1. Introduction générale. Définition, terminologie, évolution de la place des infrastructures dans l'aménagement. Présentation des thèmes abordés et des thèmes de TD.
2. L'eau. Le transport des marchandises et des hommes (le canal du midi; Venise, les Backwaters du Kerala en Inde, les infrastructures portuaires en ville, la polémique autour du canal Rhin-Rhône)
3. L'eau (2). L'adduction d'eau, l'assainissement (Le pont du Gard et le système d'adduction romain, le viaduc de la Vanne et l'adduction à Paris, infrastructures d'épuration, système d'assainissement parisien).
4. Le rail. Le chemin de fer. le métro, le tramway (comparaison de construction de réseaux, des compagnies privées à la SNCF en France, le TGV, tracés et politiques des gares, quelles infrastructures de transport en ville aujourd'hui ?)
5. Le rail. le chemin de fer. le métro, le tramway (suite).
6. L'aéronautique (histoire et influence d'Orly et Roissy sur le développement de la région parisienne, liaisons infrastructurelles, aéroports en ville ou loin des villes – exemples étrangers-)
7. La route. Le réseau routier (naissance et histoire de la route).
8. Les autoroutes (histoire du réseau français, parkways et highways, impact des autoroutes sur le paysage et le milieu naturel)
9. L'énergie (barrages, centrales nucléaires, réseau électrique)
10. La mer (les infrastructure portuaires).
11. L'infrastructure militaire (le réseau des villes militaires, rôle de cette infrastructure dans la constitution du territoire français).
12. L'industrie (disparition de certains secteurs industriels, impacts, planification, maîtrise et contrôle de l'aménagement du territoire.)

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

deuxième cycle

2ème année
2ème semestre

• **enseignants responsables** : Studio 1 : P. Gazeau, Studio 2 : F. Leclercq

• **objectif :**

Il s'agit d'aborder l'enseignement de l'architecture de l'habitation à travers le projet considéré comme une opération et comme processus de transformation critique.

Un premier travail consistera en une recherche croisée entre analyse et inventaire sur les composants de l'habitat contemporain, leur relation avec l'espace du logement, et leur évolution à travers un panorama des techniques de construction.

Cette recherche sera effectuée avant et pendant le travail de projet d'un programme de logement, elle permettra d'interroger de façon critique chacun des composants de l'habitat et d'aller au-delà d'une simple mécanique d'assemblage pour créer un vrai système de relations dans le logement et entre l'intérieur et l'extérieur.

• **contenu :**

Ce projet a pour objet la question des maisons individuelles.

1. Réflexion critique sur le problème de la parcelle et du lotissement.
2. Etude et analyse de projets.

Les enseignants compléteront ces deux premiers points en fournissant aux étudiants un support (écrit, graphique, mini-conférences, etc.) "théorique" à l'élaboration du projet en question (ici, logements collectifs: exemples de typologies, d'implantation, de modes constructifs, points historiques, etc...).

3. Projet situé à Mame la Vallée.

École d'architecture de la ville et des territoires à Mame-la-Vallée

**COMPLEMENTAIRE POUR LE MEMOIRE
DE DEUXIEME CYCLE
A CHOISIR ENTRE TERRITOIRES,
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION
(MEMOIRE ENCADRE)**

deuxième cycle

2ème année
1er semestre

• **objectif :**

Le module "Complémentaire" consiste en la production d'un mémoire. Ce travail s'effectuera dans l'un des trois champs disciplinaires, au choix de l'étudiant, (Territoires, Architecture, Construction). Le mémoire sera placé sous la responsabilité d'un des enseignants du champs choisi et encadré par cet enseignant ou par un des chargés de cours de l'école.

• **contenu :**

L'élaboration du mémoire de deuxième cycle sera pour l'étudiant l'occasion de mettre à l'épreuve ses capacités de théorisation et d'approfondissement d'une question en s'appuyant sur la base que constitue l'ensemble des enseignements et des méthodologies abordé dans les années qui précédent. Il ne pourra s'agir d'un simple recueil de données. Dès lors que la problématique est explicite, différents sujets, au choix des étudiants, peuvent être envisagés.

Ce mémoire donnera lieu à une soutenance devant un jury constitué de deux ou trois enseignants de ce même champs.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marnes-la-Marché

CONSTRUCTION

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

STRUCTURES COMPLEXES

2ème année

1er semestre

• **enseignants responsables** : Bernard Vaudeville, Bertrand Lemoine, Marc Mimram

• **objectif** :

Passer en revue les grandes catégories de structures

• **contenu** :

1. Familles de structures. Pourquoi les structures s'écroulent-elles ?
2. Fermes et treillis.
3. Structures en arcs.
4. Catènes, Haubans. Structures suspendues.
5. Voûtes et coupoles.
6. Les coques.
7. Structures résilles, tendues ou comprimées.
8. Les membranes.
9. Structures tridimensionnelles.
10. Les gonflables.
11. La tensegrité.
12. Hybridation structurelle.

CONSTRUCTION

(1h30 encadrée par semaine – 1h30 de cours)

deuxième cycle

TECHNIQUES CONSTRUCTIVES CONTEMPORAINES

2ème année

1er semestre

• **enseignant responsable** : Marc Mimram

• **objectif** :

Expliciter les liens entre techniques constructives et architecture à travers des exemples de bâtiments et d'infrastructures du 20ème siècle.

• **contenu** :

1. Leçon inaugurale
2. Maçonnerie et texture : de Choisy à Hennebique.
3. De la géométrie au chantier : A. Gaudi.
4. Rigueur et construction : de Perret à Kahn.
5. Maçonnerie et mise en œuvre.
6. Assemblage et discontinuité : de Nervi à Lafaille.
7. Structures métalliques au XIXè siècle.
8. Du Cristal Palace aux Grandes Halles.
9. Structures légères du XXè siècle.
10. Pliages et laminages: de Mies Van der Rohe à J. Prouvé.
11. De la transparence à la façade habitée.
12. Les murs rideaux.

ARCHITECTURE

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

HABITATIONS 2 « USAGES DE L'HABITATION »

**2ème année
1er semestre**

• **enseignant responsable** : Lionel Engrand

• **objectif** :

Exposer, analyser et comprendre les usages et les pratiques de l'habitation.

• **contenu** :

1. Le "confort pour tous": naissance d'une forme sociale (XIXe - Xxe siècle)
2. "Fonctions" du logement et "besoins" des habitants dans les premiers CIAM (1928 - 1937): les aléas d'un modèle universel.
3. Le logement des années 50: un logement "moyen" pour un homme "moyen".
4. La genèse du jour-nuit.
5. La flexibilité: mythes et réalités d'un thème récurrent.
6. Concevoir et habiter.
- 7,8,9,10,11,& 12: dans le prolongement du cours 6, interventions d'experts extérieurs.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Maine-la-Vallée

TERRITOIRES

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

LE SUBURBANISME ET SES TRADITIONS

2ème année
1er semestre

• **enseignant responsable** : Sébastien Marot

• **objectif** :

L'objectif du cours est d'explorer, dans l'histoire et dans l'actualité, les diverses cultures de projet à travers lesquelles les suburbie se sont façonnées. Pomerium, archipels hors-les-murs, villégiatures, parcelles et tracés faubouriens, parcs classiques ou pittoresques, lotissements paysagers, ceintures vertes... Contrairement à une idée accréditée par sa récente explosion quantitative, la suburbanité n'est pas une condition absolument nouvelle, et les environs suburbains ont, comme territoires de projet, une histoire aussi longue que les villes elles-mêmes. L'hypothèse du cours est que les banlieues ont même constitué, tout au long de notre histoire, les théâtres d'élection et les laboratoires de la culture du paysage, c'est à dire d'une discipline d'acclimatation de l'architecture et de la nature où la hiérarchie couramment établie par l'urbanisme entre programme et site (dedans et dehors) est inversée.

A partir d'une reconnaissance de quelques thèmes et situations de projets typiques aujourd'hui de ce « tiers état du territoire », le cours s'efforcera de les référer à ces traditions et de proposer ainsi aux étudiants une sorte de jurisprudence du suburbanisme.

• **contenu** :

1. "Ni ville ni campagne", les conditions suburbaines (petite géographie mondiale des "banlieues" à l'aube du 21ème siècle).
2. *Suburbia*, hors les murs, faubourgs, banlieue, périphérie... (réurrences et mutations du phénomène suburbain à travers l'histoire).
3. Les territoires suburbains et leur représentation paysagère.
4. De l' *amoenitas* à la trivialité: le statut de la *suburbia* dans les théories de l'architecture et de l'urbanisme.
5. Du site au programme: l'art des jardins comme foyer et laboratoire du suburbanisme. (ex: Ile de France)
6. "Une géographie appliquée au but de rendre la terre mieux habitable". (P. Geddes)
7. L'intégration du landscape et du townscape selon L. Mumford.
8. Des grands ensembles aux ville nouvelles.
9. Suburbanisme et mémoire (ex: le parc du Grand Lancy à Genève)
10. Friches et recyclage.
11. Suburbanisme et travail en épaisseur (ex: le cimetière)
12. Suburbanisme et pensée relative (le travail de L. Snozzi à Monte Carasso)

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

deuxième cycle

2ème année
1er semestre

• **enseignants responsables** : Studio 1 : P. Gazeau, Studio 2 : F. Leclercq

• **objectif** :

Il s'agit d'aborder l'enseignement de l'architecture de l'habitation à travers le projet considéré comme une opération et comme processus de transformation critique.

Un premier travail consistera en une recherche croisée entre analyse et inventaire sur les composants de l'habitat contemporain, leur relation avec l'espace du logement, et leur évolution à travers un panorama des techniques de construction. Cette recherche sera effectuée avant et pendant le travail de projet d'un programme de logement, elle permettra d'interroger de façon critique chacun des composants de l'habitat et d'aller au-delà d'une simple mécanique d'assemblage pour créer un vrai système de relations dans le logement et entre l'intérieur et l'extérieur.

• **contenu** :

Ce projet a pour objet la question du logement collectif.

1. Réflexion critique sur les composants internes et externes du logement collectif.
2. Etude et analyse de projets.
3. Expérimentation sur un ou plusieurs types de relations

Les enseignants compléteront ces trois premiers points en fournissant aux étudiants un support (écrit, graphique, mini-conférences, etc.) "théorique" à l'élaboration du projet en question (ici, logements collectifs: exemples de typologies, d'implantation, de modes constructifs, points historiques, etc...).

4. Projet:
 - a) Le site guide le programme. Choix et analyse d'un des sites proposés à proximité des gares RER de Marne la Vallée.
 - b) Projet sur le type d'habitat collectif proposé en rapport avec le site.

4^{ème} ANNEE

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

REPRESENTATION
(3h00 encadrées par semaine)

deuxième cycle

HISTOIRE DE LA REPRESENTATION

1ère année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : Ivan Messac

• **contenu** :

1. La Vision Perpendiculaire ou l'Anti-Miroir: C'est le temps de la préhistoire, l'autre n'est pas un autre moi-même, c'est un Autre: bison, élan... C'est le temps du symbolique où toute représentation est codifiée et vue de profil, indiquant une orientation, une direction (Egyptiens, Assyriens...). Ce monde arrêté est en mouvement.
2. L'Absent: Celui qui doit partir, je dessine son ombre. Ainsi commence l'histoire du portrait...
3. Le système par Rabattement (la position du Derviche): Cher à l'enfance, on le trouve aussi dans des miniatures syriaques du 12ème siècle. Il permet une représentation à 360° à partir d'un point radiant.
4. A la croisée de l'Horizontal et du Vertical: De la tapisserie de Bayeux aux vitraux de Chartres.
5. Le regard Borgne.
6. De l'opacité atmosphérique: La perspective aérienne d'Aristote à Vinci et au Titien, ou comment et pourquoi la vision s'estompe vers l'infini.
7. Si le Monde était parfait: L'idéal révolutionnaire. La symétrie ou le nombre d'or...
8. L'unité du Monde et la Fragmentation chromatique: A l'époque de l'invention du tube de peinture et de la photographie, on découvre la vision binoculaire. Le dessin devient plus valeurs que traits, la peinture abandonne le ton local et se fie aux impressions de l'artiste.
9. 360 °: Le cubisme.
10. La fenêtre était ouverte (je suis passé de l'autre côté)
11. Sans foi ni loi: De Kooning, Dubuffet, Jorn, Clemente, Basquiat, sans oublier les braquages de Picasso...

CONSTRUCTION

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

TECHNOLOGIE APPLIQUEES AUX AMBIANCES

1ère année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : Jean-François Blassel

• **objectif** :

Faire prendre connaissance à l'étudiant des moyens technologiques permettant de résoudre les problèmes liés aux ambiances, en relation avec le cours précédent ("Ambiances").

• **contenu** :

1. Température. Isolation thermique (principaux types de construction, propriétés, ponts thermiques, inertie thermique en été et en hiver.)
2. Température. Pollution intérieure, condensation et ventilation.
3. Température. Chauffage et rafraîchissement actif et passif.
4. Plomberie, réseaux et déchets (sanitaires, égouts, assainissement, techniques urbaines, déchets.)
5. Son. Bases physiologiques, grandeurs caractéristiques.
6. Dimension sonore. Qualité, fréquences, niveaux, ville et campagne.
7. Isolation acoustique. Bruits aériens, bruits solidiens.
8. Correction acoustique. Absorption et réflexion, temps de réverbération, timbre.
9. Lumières. Bases. Lumière, intensité, couleur, grandeurs photométriques, confort visuel, dimensions physiologiques et psychologiques.
10. Eclairage naturel. Eclairage extérieur, intérieur, facteur de lumière du jour.
11. Conception de l'éclairage naturel. Modélisations et maquettes, organisation des percements, dispositions particulières.
12. Eclairage artificiel. Caractéristiques des types de sources: T couleur, rendement, durée de vie, caractéristiques des luminaires, dispositions pratiques.

CONSTRUCTION

(1h30 encadrée par semaine– 1h00 de cours)

deuxième cycle

HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION 2

1ère année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : Bertrand Lemoine

• **objectif** :

Passer en revue l'histoire des techniques de construction de 1850 à 1950.

• **contenu** :

1. La résistance des matériaux. Etude de cas : Navier et les ponts suspendus.
2. L'essor du fer. Etude de cas : Les Halles de Paris.
3. Les grands ponts en fer. Etude de cas: le viaduc de Garabit.
4. Les grands espaces couverts. Etude de cas: la galerie des Machines de 1889.
5. Les débats autour du fer. Etude de cas: la Tour Eiffel.
6. L'acier: Etude de cas: les premiers gratte-ciel.
7. La construction ordinaire vers 1900. Etude de cas: un immeuble parisien.
8. Les débuts du béton armé: Etude de cas: Hennebique.
9. La construction ordinaire vers 1925. Etude de cas: le cours d'Amaud.
10. Le béton entre deux guerres. Etude de cas: Perret et le Musée des Travaux Publics.
11. L'acier et l'industrialisation dans les années 30-50.
12. La construction ordinaire dans les années 50-60.

ARCHITECTURE

(3h00 encadrées par semaine– 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

HABITATION 1

« LE LOGEMENT, L'IMMEUBLE, LA VILLE,
L'HABITATION URBAINE EN FRANCE »

1ère année

2ème semestre

• **enseignant responsable** : Jean-Jacques Treuttel

• **objectif** :

Le cours porte sur l'architecture domestique en France au 19 et 20ème siècle. Il explicite l'évolution de la distribution, l'inscription d'immeubles dans leur contexte et les rapports entre dispositifs spatiaux et structures constructives.

• **contenu** :

1. Habitations urbaines 17 et 18ème siècle : constructions banales, hôtels aristocratiques, la naissance de l'immeuble d'appartements...
2. Le logement ouvrier 19ème siècle : groupement de maisons, caserne, phalanstère...
3. Percées haussmanniennes et immeubles de rapport (cours par personnalité extérieure).
4. Le logement philanthropique : la fondation Lebaudy.
5. Le logement philanthropique : La fondation Rothschild, le concours rue de Prague 1904.
6. Les cités-jardins (cours par personnalité extérieure)
7. Les HBM 1914-1930, la ceinture rose de Paris.
8. L'immeuble de rapport de l'entre-deux guerres.
9. La reconstruction.
10. Les grands ensembles, le concours de Strasbourg 1949.
11. Les premières remises en cause des grands ensembles.
12. L'immeuble et l'architecture urbaine des années 70-80.

TD : études de cas : constitution d'un atlas « le logement, l'immeuble, la ville ».

TERRITOIRES

(3h00 encadrées par semaine– 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

MAISONS ET JARDINS

1ère année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : Luc Baboulet

• **objectif** :

L'objectif du cours est l'étude du territoire dans sa dimension domestique à travers l'exemple de la maison moderne. Dans l'emboîtement d'échelles que constitue le territoire, chacune d'elles trace une frontière de compréhension. La maison est notre vision du monde à l'échelle domestique. Elle ne s'arrête pas à la porte du bâtiment. Elle permet de comprendre l'appropriation directe du contexte, sa domestication, les rapports de l'usage et du milieu sous-tendus par la culture.

En partant de l'héritage de Jefferson et de la culture américaine de la maison individuelle, puis en analysant les évolutions de ce type dans l'architecture moderne, le cours proposera ainsi une histoire des modes d'appropriation domestiques du territoire.

• **contenu** :

Maison et territoire:

1. Maison et jardin: un écosystème. La maison comme mode de domestication du territoire.
2. Le problème de l'échelle. De la maison au territoire national: l'exemple américain.

Culture domestique:

3. L'architecte comme anthropologue. Les derniers CIAM; régionalisme et modernité.
4. Le territoire comme lieu de culture. 3 parcours: Neutra, Schindler, Frey.
5. Un type et ses usages: maison et patio.

Maison et technique:

6. La maison comme produit industriel, exemples et enjeux.
7. Les techniques de la maison. Catherine Beecher et la naissance de l'ingénierie domestique.
8. De la machine à l'environnement par la technique. Le parcours d'un critique: Reyner Banham.
9. La machine comme nouveau territoire. Les utopies domestiques, Füller, les années 60.

Usage et paysage:

10. La maison comme paysage intérieur.
11. L'usage du paysage. La maison moderne et la nature.
12. Corps, maison, paysage.

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

deuxième cycle

1ère année
2ème semestre

• **enseignants responsables** : Studio 1 : Y. Lion ou F. Montés, Studio 2 : G. Maurios

• **objectif** :

Apprentissage du contexte.

• **contenu** :

Sur une parcelle moins dense que celle du projet de premier semestre; une parcelle large, confortable et généreusement plantée, située en milieu périurbain, il s'agira d'installer avec précautions une petite entreprise industrielle ou un laboratoire. L'exercice permettra de confronter la question de la structure du bâtiment (grande portée) à celle du paysage.

Le programme sera simple, mais suffisamment précis pour répondre à la demande d'un éventuel utilisateur (entrepreneur, ...).

Le choix de la situation du bâtiment est ici capitale.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

REPRESENTATION
(3h00 encadrées par semaine)

deuxième cycle

INFOGRAPHIE, CARTOGRAPHIE

1ère année
1er semestre

• **enseignants responsables** : Christine Dugontier ,Thomas Hartman, Stéphane Maupin.

• **contenu** :

Représentation du territoire: Numérisation d'une carte ou d'un plan cadastral, tracé des infrastructures (voies de communication: réseaux, transports...) et de la trame parcellaire, saisie des volumes bâtis, des éléments du paysage, des courbes de niveau - numérisation des photos du site. L'accent est mis sur quelques paramètres clairs du site, horizon, topographie, couleurs, masses, profondeur, lumière.

Visualisation du projet dans son contexte: choix des vues, selon leur cadrage donc leurs limites et leur centre, et selon leur taille relativement aux détails. Les perspectives sont étalonnées pour l'œil d'un observateur placé systématiquement dans un champ de vision possible. On peut ainsi simuler des déplacements sur le site.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

CONSTRUCTION

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

AMBIANCES

1ère année

1er semestre

• **enseignant responsable** : Jean-François Blassel

• **objectif** :

Présenter les outils et concepts de climat et d'ambiance pour le projet d'architecture.

• **contenu** :

1. Introduction. Architecture et abri, développement durable et croissance.
2. Vision globale. Energie au niveau mondial, consommation et ressources, pollution et déchets, technologie et éthique.
3. Rappels physiques 1. Chaleur et flux énergétiques, température, isolation thermique et inertie thermique, énergies: sources renouvelables et sources conventionnelles.
4. Rappels physiques 2. Humidité relative et absolue, enthalpie, charte psychométrique, point de rosée, condensation, règles pratiques.
4. Le confort. Bases physiologiques, zone de confort, adaptation culturelle et physique.
6. Le soleil. Spectre, intensité, mouvements du soleil, saisons, apports et protections solaires.
7. Le climat. Mouvement global atmosphérique.
8. Le site. Microclimat, influences locales, topographie, orientation, végétation, vent, ventilation naturelle et protections.
9. Zones climatiques et écosystèmes. Froid, tempéré et chaud.
10. Histoire 1. Villes solaires, Antiquité (les thermes), Architecture et urbanisme de l'Islam, l'éloge de l'ombre en Asie, La lumière dans l'architecture religieuse médiévale, comforts et renaissance en Italie, Lumière baroque.
11. Histoire 2. L'ère industrielle (serres et gares), de la question du logement aux cités-jardins, Kahn, Niemeyer et Aalto, De A.Kahn (International Style, de Frei Otto à l'architecture baba cool.
12. Architecture et environnement. Coût énergétique global, méthodes de construction conventionnelles, cercle vertueux: site, pluviométrie, végétation, espace urbain, configuration, construction.

CONSTRUCTION

(1h30 encadrée par semaine – 1h30 de cours)

deuxième cycle

HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION 1

1ère année
1er semestre

• **enseignant responsable** : Bertrand Lemoine

• **objectif** :

Passer en revue l'histoire des techniques de construction des Egyptiens jusqu'au milieu du 19ème siècle.

• **contenu** :

1. L'art de bâtir chez les Egyptiens. Etude de cas : les pyramides.
2. L'art de bâtir chez les Grecs. Etude de cas : le Parthénon.
3. La construction romaine. Etude de cas : le Panthéon de Rome.
4. L'art roman et l'art gothique. Etude de cas : une cathédrale.
5. La construction sous la Renaissance. Etude de cas : la coupole de Brunelleschi à Florence.
6. La construction à l'âge classique. Etude de cas : les premiers traités de construction.
7. L'évolution conceptuelle des années 1780. Etude de cas: Le Panthéon de Paris.
8. L'architecture ordinaire au début du 19ème siècle. Etude de cas: la construction d'une maison par Mandar.
9. La révolution des matériaux: fonte et fer. Etude de cas: le Pont de Coalbrookdale.
10. Serres et verrières. Etude de cas: la serre de Kew Gardens.
11. Les débuts de l'industrialisation. Etude de cas: Le Crystal Palace.
12. L'enseignement de la construction à l'Ecole des Beaux Arts. Etude de cas: Rondelet et son traité.

ARCHITECTURE

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

deuxième cycle

THEORIES ET DOCTRINES 1 :

« A LA RECHERCHE DES VERITES DE
LA STRUCTURE ET DU REVETEMENT,
DE PHILLIBERT DE L'ORME A OTTO WAGNER »

1ère année
1er semestre

• **enseignant responsable** : Roberto Gargiani

• **contenu** :

1. Théorie et pratique de la coupe des pierres entre XVI et XVIIème siècle, de Philibert de l'Orme à Amédée-François Frézier.
2. Galilée et la construction informe
3. La construction du Louvre : le mur et la colonne en conflit, de C. Perrault à M.A. Laugier.
4. John Soane et la poésie de l'intérieur.
5. C.N. Ledoux, E. L. Boullée, J.N.L. Durand : architecture et composition.
6. F. Gilly et K.F. Schinkel : la tectonique allemande.
7. La découverte de la polychromie dans l'architecture antique.
8. K.Boetticher et G. Semper : l'origine textile de la paroi, le principe du revêtement et la construction à corps creux.
9. H. Labrouste et les bibliothèques Ste Geneviève et Nationale : ornement et construction.
10. E.E. Viollet le Duc et la vérité du système de structure.
11. Architectures américaines, de W. Le Baron Jenney à L.H. Sullivan : les structures de l'enveloppe entre vérité et mensonge.
12. O. Wagner et le rideau pendant.

TERRITOIRES

deuxième cycle

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

VILLES ET URBANISME 2

1ère année

« ESPACES PUBLICS – GENIE URBAIN »

1er semestre

• **enseignant responsable** : Bernard Landau

• **objectif** :

Le thème central de ce cours concerne la question de l'espace public urbain. L'évolution des réflexions actuelles sur la ville et le territoire conduisent à refonder le corps des doctrines et des outils opérationnels fondateurs de tout travail de projet. L'approche de la question de l'espace public s'effectuera autour de trois registres récurrents: historique, socio-économique et un registre consacré à l'apprentissage des principales techniques actuelles mises en œuvre dans cette discipline.

• **contenu** :

1. Présentation du cours, problématique générale. Organisation du travail de l'année. Répartition des fiches de lecture et des sujets des TD.
2. Ville et civilisation romaine. Les plans de ville, l'eau, les aqueducs, les thermes, l'assainissement. Les voies romaines et la constitution du territoire de l'empire.
3. Les villes européennes du 19ème siècle. Révolution industrielle, de la ville à la métropole. Genèse d'un art de la voirie urbaine contemporaine. Etude fondée sur la présentation de Paris et de Barcelone.
4. suite, Barcelone.
5. Les conceptions fonctionnalistes de la ville. Contexte culturel, politique et social, analyse des discours et de la diversité des productions spatiales, héritage, portée et limite. Problématique de reconquête.
6. Analyse d'une ville nouvelle sous l'angle de la conception des infrastructures et des espaces publics. (Cergy-Pontoise).
7. Statut juridique de l'espace public urbain, le commerce dans la ville, domanialité publique et modes d'occupation. (intervenant: "promoteur-commercial »)
8. Définition du projet d'espace public. Présentation des différents acteurs et différentes logiques.
9. Etudes de cas avec présence des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres. Paris (Montorgueil, Champs Elysées), Nantes (tramway), Barcelone (projets récents).
10. suite.
11. Bilan critique du cours, exposés des travaux de TD, table ronde sur la question de l'espace public (avec d'autres écoles).

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

deuxième cycle

1ère année
1er semestre

• **enseignants responsables** : Studio 1 : Y. Lion ou F. Montès, Studio 2 : G. Maurios

• **objectif** :
Apprentissage du contexte.

• **contenu** :

Sur la ligne A du RER, à la limite entre Paris et la banlieue, sur une parcelle très complexe située en milieu urbain traditionnel, il s'agira d'installer un programme scolaire au programme précis et détaillé.

On s'interrogera dans ce cadre sur la capacité d'un site à supporter ou à générer de la géométrie et sur la capacité d'un programme à appartenir ou à "dépasser" le site.

Le choix de la situation du bâtiment est ici abordée.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

3^{ème} ANNEE

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

REPRESENTATION
(3h00 encadrées par semaine)

premier cycle

INFORMATIQUE

2^{ème} année
2ème semestre

• **enseignants responsables** : Christine Dugontier, Thomas Hartman, Stéphane Maupin.

• **objectif :**

L'informatique est un outil de méthodologie intégré au processus de projet.(...)
L'apprentissage du geste seul est réducteur, au mieux il ne modifie pas les facultés d'abstraction de l'étudiant, au pire il les réduit. Il s'agit donc bien de l'institution d'un rapport cognitif entre l'étudiant et sa machine, d'un véritable champ d'expériences intelligentes.

L'informatique est vaste, il s'agit de hiérarchiser son abord et de définir une approche graduée qui permette à l'étudiant de valoriser rapidement ses efforts. L'objectif sera donc d'aborder cette discipline par un processus d'apprentissage actif fondé sur un relatif empirisme où les résultats sont simples et très rapides.

• **contenu :**

Après une introduction rapide, le travail en informatique se concentre sur le projet "en train de se faire" en atelier. L'étudiant dispose des deux éléments majeurs de son projet: le site et le programme. Il doit avant tout "dire" son idée, son hypothèse et trouver sa propre démarche, et travailler dans une dialectique entre l'idée du projet et sa représentation.

Prise en main des logiciels: les cours dispensés sur un grand écran vidéo sont planifiés en début d'année de façon à couvrir l'ensemble des techniques liées au travail en deux et trois dimensions.

Modélisation du projet en cours d'élaboration: l'étudiant traduit son idée d'espace par une variété de moyens (figurations perspectives obtenues en temps réel, ébauche d'un parcours dynamique de l'espace restituée dans une séquence). Il collabore au projet en travaillant les proportions en plan et en coupe, les relations entre intérieur et extérieur par des vues ponctuelles.

CONSTRUCTION

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1H30 de TD)

premier cycle

INITIATION A LA STRUCTURE 2

2^{ème} année
2^{ème} semestre

• **enseignant responsable** : Bernard Vaudeville

• **objectif** :

On fera découvrir aux étudiants les types de structure, leur fonctionnements, leur modélisation, leurs pathologies, par le biais de l'histoire de la notion de structure.

• **contenu** :

1. La question de l'assemblage.
2. Poteaux, poutres et portiques.
3. Structures réticulées. Structures spatiales.
4. Voûtes.
5. Coques.
6. Structures tendues. Catènes. Ponts suspendus.
7. Structures tendues. Résilles. Frei Otto.
8. Structures gonflables.
9. Tenségrité.
10. Structures hybrides.
11. Qu'est-ce qu'une structure ?
12. Conclusion.

CONSTRUCTION

(1h30 encadrée par semaine – 1h30 de cours)

premier cycle

CONSTRUCTION PRATIQUE 2

2^{ème} année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : François Leclercq

• **objectif** :

Passer en revue les techniques de construction courantes, des fondations à la toiture.

• **contenu** :

1. Les parois verticales. Béton 2.
2. Les baies 1.
3. Les baies 2.
4. Les baies 3.
5. Chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération.
6. L'usage de l'eau, installations sanitaires.
7. Réseaux électriques.
8. Le temps du second œuvre, chronologies.
9. Les mesures, le monde normatif.
10. Les désordres.
11. Les parcours.
12. L'art de la dépense.

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

ARCHITECTURE

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

ANALYSE ARCHITECTURALE 2

2^{ème} année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : Jean Taricat

• **objectif** :

Le principe du cours magistral consiste à consacrer une heure et demi à l'étude d'un unique bâtiment ou espace aménagé. Discipline de l'histoire de l'architecture, l'analyse tente de reconstituer l'idéation de chaque projet et la réception qui l'accueille en son temps, à l'aide des sources graphiques et écrites connues.

L'état existant fournit un point de départ tridimensionnel à une restitution simplifiée par croquis et diagrammes. L'usage, la structure et le contexte sont trois catégories constantes des analyses.

• **contenu** :

Villas, Demeures : L'évolution de l'organisation de la villa et de ses relations avec le domaine ou le jardin depuis la villégiature aristocratique du 16^{ème} siècle jusqu'à la villa suburbaine contemporaine.

1. Une villégiature patricienne, la villa Rotonda (Vicence, A. Palladio), belvédère et contreforts d'une plaine cultivée.
2. Le palais du Té (Mantoue, G. Romano), une villégiature princière, ferme et palais sur cours dans la plaine du Pô.
3. La villa bourgeoise. Villas et lotissements suburbains aux USA (19^{ème} siècle). A.J. Downing, H.H. Richardson, L. Sullivan.
4. Maison suburbaine, maison de campagne: parallèle de deux « maisons de la Prairie », la maison Robie (Chicago), la maison Johnson « Wingspread » (Racine). F.L. Wright.
5. Parallèle critique entre trois villas: La villa Cook (Boulogne/Seine, Le Corbusier): une maison de ville sur un parcellaire parisien. Projets de maisons suburbaines à trois cours (M.V.D Rohe); un abri dans un enclos. Maison Cramer (Californie, R. Neutra): un abri sur un belvédère naturel.
6. Une résidence suburbaine dans un lotissement boisé: Maison Fisher (Pennsylvanie, L. Kahn)

Musées:

7. L'Altes Museum (Berlin, F. Schinkel) et le centre impérial.
8. Gemeente Muséum (La Haye, H.P. Berlage), cité de la culture dans un quartier suburbain.
9. Pavillon de Barcelone (M.V.D. Rohe), entre la ville et la foire-expo, un pavillon dans un enclos.
10. La galerie nationale de Berlin (Mies Van der Rohe)
11. Le Musée des Arts Décoratifs (Francfort/ Main, R. Meier) et la traversée d'un jardin public
12. Kimbell Museum (Fort Worth, L. Kahn), une enclave suburbaine.

TERRITOIRES

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

ENTRE ARCHITECTURE ET TERRITOIRE : LES LECONS DU JARDIN

2^{ème} année
2ème semestre

• **enseignant responsable** : Georges Farhat

• **objectif** :

L'objectif du cours est d'étudier le rôle joué par les jardins et les structures paysagères dans l'agencement et la représentation du territoire.

Après avoir re-situé les jardins renaissants, classiques ou irréguliers dans les différents contextes géographiques, économiques, techniques, scientifiques et esthétiques qui ont favorisé leurs émergences respectives, on s'attachera à montrer comment ces « représentations paysagères *in situ* » ont pu fournir ultérieurement des modèles d'agencement du territoire urbanisé qui se sont largement diffusés. Une attention particulière sera portée, à l'approche optico-géométrique du terrain, et partant, aux outils conceptuels du projet.

• **contenu** :

1. Paysage géographique, territoire et représentation paysagère *in situ*. Définitions et acceptations, de la géographie à l'aménagement urbain. Actualités du paysage 1980-90.
2. Jardins, pouvoirs et contre-pouvoirs dans les territoires des Médicis et de l'Eglise en Italie à la Renaissance. Giardino, vigna, barco.
3. *Villeggiatura* et économie en Terre Ferme dans le Vénitien du 16ème siècle. Agriculture, infrastructures, jardin, architecture. La perspective de D. Barbaro.
4. Le « domaine » dans les seigneuries en France au 17ème siècle et la fonction représentative du jardin dans l'économie rurale et péri-urbaine.
5. Epistémé, technique et esthétique au 17ème siècle : philosophies naturelles et technologies; mesnage des champs; optique-perspective et construction de représentations paysagères.
6. Inscription territoriale des anamorphoses kilométriques d'André le Nôtre : St Germain en Laye, Meudon, Sceaux, etc.
7. Forêts, routes et embellissements urbains. Dimensions européennes d'un type de jardin et d'aménagement, 17, 18ème siècle.
8. Modification des lois foncières et « landscape garden » en Angleterre au 18ème siècle. Théories et pratiques de Bridgeman à Repton.
9. Jardins, territoires, agriculture à la fin de l'Ancien Régime. Théories et pratiques de Dezallier à Laborde et de Marty à Méréville dans l'émergence de l'ingénieur moderne.
10. Chemin de fer, cités-jardins, parkways et systèmes de parcs en Europe et en Amérique au 19ème siècle : de Nash à Olmsted et de Lenné à Haussmann-Alphand.
11. Infrastructures, urbanisme et « paysage » au 20ème siècle en France, de Forestier au Plan Vert pour la région IdF : « urbanisme végétal » *versus* urbanisme sectoriel.
12. Confrontations entre structures de paysage classique et infrastructures contemporaines : St Cloud/A 13 – Parc de Sceaux/TGV Atlantique – Terrasse de St Germain/A 14.

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

premier cycle

2^{ème} année
2ème semestre

• **enseignants responsables** : Pierre Gangnet, Odile Seyler

• **objectif :**

Il s'agira de poursuivre, compléter et développer l'apprentissage initié en première année. Pour se faire, on travaillera les trois registres de l'activité d'étude: l'exercice de conception, les leçons et les visites.

Mélangeant ainsi la marche à pied, l'ambulation attentive, avec l'écoute et la réflexion et la production dessinée des idées, on s'avancera dans la connaissance du fait d'architecture et des moyens d'y parvenir.

• **contenu :**

L'année sera placée sous le thème du Confort. Cet intitulé servira de guide et de discriminant dans les choix qui seront amenés à être opérés dans les décisions de projet: confort des usages et des postures, confort des perceptions sensibles tout comme confort des inscriptions territoriales. Ainsi, on continue d'apprendre le dimensionnement des éléments d'architecture mais en le confrontant à un questionnement sur le confort d'usage. De même on dira que la maison est peu de chose sans le plaisir du chemin qui y mène.

1. Le composant : la chambre "parfaite" comme unité de vie. On mettra au point la meilleure chambre possible, tout en questionnant cette affirmation appliquée sur une surface imposée.
2. Le multiple : le Motel comme projet de confrontation. On mettra au point un dispositif associant les chambres et des surfaces communes. On verra comment le composant se comporte, sa capacité à entrer dans le projet, ses capacités de déformation.

Les leçons:

Périodiquement des leçons portant sur des sujets liés aux exercices viendront éclairer des thèmes ou des libellés utilisés.

REPRESENTATION

(3h00 encadrées par semaine)

premier cycle

DESSIN « L'ART ET L'ETUDE »

2^{ème} année
1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : Ivan Messac

• **objectif** :

En prolongement des enseignements de première année, les exercices proposés mettront en œuvre des pratiques aussi diverses que dessin, peinture, volume, installations, en relation avec la création contemporaine.

• **contenu** :

Chaque exercice sera développé sur trois ou quatre séances et fera l'objet d'une création individuelle.

Exemples:

- la nature morte, à partir des œuvres de Cézanne et de Claes Oldenburg.
- Le mimétisme, en s'inspirant des œuvres de B. Lavier, C. Ritalt, C. Parmiggiani.
- L'éphémère et la trace, en partant des œuvres de Richard Long et Christian Boltanski.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marnes-la-Vallée

CONSTRUCTION

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

INITIATION A LA STRUCTURE 1

2^{ème} année
1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : Bernard Vaudeville

• **objectif** :

On fera découvrir aux étudiants les types de structure, leur fonctionnements, leur modélisation, leurs pathologies, par le biais de l'histoire de la notion de structure.

• **contenu** :

1. Tout ce qui tient n'est pas structure. Une représentation intellectuelle de la stabilité.
2. Les phénomènes, les charges, les forces extérieures qui sollicitent nos structures terrestres: poids, neige, vent, séisme.
3. L'empilement. Structures gravitaires.
4. L'équilibre. Structures discrètes. Viollet le Duc.
5. Le calcul. L'isostaticité.
6. Traction, compression, flexion.
7. L'élasticité, les déformations, la rhéologie des matériaux.
8. L'hyperstaticité.
9. La plasticité. La pathologie des matériaux.
10. Fondations.
11. Stabilité et instabilité.
12. Dynamique des structures.

CONSTRUCTION

(1h30 encadrée par semaine – 1h30 de cours)

premier cycle

CONSTRUCTION PRATIQUE 1

2^{ème} année
1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : François Leclercq

• **objectif** :

Passer en revue les techniques de construction courantes, des fondations à la toiture.

• **contenu** :

1. Introduction générale. Les exigences.
2. Notions de géotechnique et de connaissance des sols.
3. Modifications des équilibres dues aux travaux de fouilles.
4. Types de fondations.
5. Le trajet de l'eau du toit au sol.
6. Porteurs et planchers.
7. Les parois verticales: usages et nécessités, techniques et illusions.
8. Les parois verticales: terres crues/ terres cuites.
9. Les parois verticales: pierre.
10. Les parois verticales: bois.
11. Les parois verticales: verres et plastiques.
12. Les parois verticales: béton 1.

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

ARCHITECTURE

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

ANALYSE ARCHITECTURALE 1

2^{ème} année

1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : Jean Taricat

• **objectif** :

Le principe du cours magistral consiste à consacrer une heure et demi à l'étude d'un unique bâtiment ou espace aménagé. Discipline de l'histoire de l'architecture, l'analyse tente de reconstituer l'idéation de chaque projet et la réception qui l'accueille en son temps, à l'aide des sources graphiques et écrites connues. L'état existant fournit un point de départ tridimensionnel à une restitution simplifiée par croquis et diagrammes. L'usage, la structure et le contexte sont trois catégories constantes des analyses.

• **contenu** :

Basiliques, églises : Les raisons théologiques et liturgiques qui occasionnèrent l'adoption du plan basilical, du plan centré et de leurs compromis comme le plan en croix latine. Parmi ces préoccupations théologiques, un fil conducteur : l'église conçue comme cité idéale, utopie du lieu de culte chrétien depuis la « civitas dei » d'Augustin. A partir du quattrocento cette « cité de Dieu », rationnelle, laïcisée, deviendra la référence du classicisme jusqu'à sa « naturalisation » finale au cours de la période révolutionnaire.

1. Origines romaines de l'architecture religieuse paléo-chrétienne. Les sources antiques, théologiques et politiques des formes centrées et allongées.
2. Le Panthéon (Rome) et la capitale de l'Empire Romain.
3. Ste Sophie de Constantinople (Isidore de Tralles, Anthémios de Milet) et le rayonnement de l'Empire romain d'Orient.
4. La ville médiévale et la cathédrale: Amiens.
5. L'embellissement de la ville médiévale dans les principautés italiennes: le "De Re Aedificatoria" et les idéaux de la Renaissance. L'ex. du portique de l'hôpital des Sts Innocents (Florence, Brunelleschi)
6. Parallèle des basiliques S. Lorenzo et S. Spirito (Florence, F. Brunelleschi)
7. Un forum et une basilique "antiques" au centre de la capitale d'une principauté: St André de Mantoue (L.B. Alberti)
8. Excursus sur le vestibule de la bibliothèque Laurentienne (Florence, Michel-Ange)
9. Le monastère, la ville, la lagune: San Giorgio Maggiore (Venise. A. Palladio)
10. Une rue, un palais, deux monastères. Parallèle des chapelles de St André au Quirinal (Bernini) et St Charles aux Quatre Fontaines (Rome, F. Borromini)
11. Unity Temple (Illinois. F.L. Wright), l'amphithéâtre d'une paroisse suburbaine.
12. Cours assurée par une personnalité extérieure.

TERRITOIRES

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

VILLES ET URBANISME 1

« CROISSANCE ET TRANSFORMATION »

2^{ème} année

1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : Jean-Jacques Treuttel

• **objectif** :

Comprendre la morphologie d'une ville ou d'une partie de ville nécessite des niveaux de lecture qui mettent à jour sa formation, sa croissance, ses transformations ou la permanence de certains tracés. Saisir l'évolution d'une forme urbaine ne peut faire l'impasse des changements sociaux, économiques et démographiques qui s'y produisent.

Les exemples montrés seront pris à différentes époques et chercheront, autant que faire ce peut, à présenter les faits urbains à des échelles variées.

• **contenu** :

Exposés introductifs :

1. Définitions (ville, faubourg, agglomération, art urbain, composition urbaine, urbanisme, et différents éléments constituant la ville) + lancement du 1er TD (description par le texte et l'image d'une ville ou d'un morceau de ville au choix).
2. Considérations générales sur la ville. La ville selon ceux qui l'étudient et ceux qui la projettent.
Présentation d'ouvrages traitant de l'analyse urbaine.
3. La ville et ses représentations (cartes, plans, photo, littérature, cinéma,...) + rendu 1er TD.

Le tissu urbain :

4. La topographie. Origine et implantation des villes (Antiquité, Moyen Age) + lancement du 2ème TD (par groupe de trois étudiants, analyse d'une partie d'un quartier de Paris) + lancement du 3ème TD (lire un des ouvrages de la bibliographie).
5. Croissance et substitution. La ville classique et baroque (1).
6. Tracés: la voirie, l'îlot (les grandes figures des tracés des espaces publics). La ville classique et baroque (2).
7. Tracés: le découpage foncier. La ville coloniale du nouveau monde.
8. Occupation et règles urbaines. La ville au 19ème siècle.

La fortune critique des villes:

9. Visite d'un quartier de Paris.
10. Portrait de ville: exposé d'une personnalité extérieure sur une ville.
11. Faire ou refaire la ville ; exposé d'une personnalité extérieure + rendu du 2ème TD.

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

premier cycle

2^{ème} année
1^{er} semestre

• **enseignants responsables** : Pierre Gangnet, Odile Seyler

• **objectif** :

Il s'agira de poursuivre, compléter et développer l'apprentissage initié en première année. Pour se faire, on travaillera les trois registres de l'activité d'étude: l'exercice de conception, les leçons et les visites.

Mélangant ainsi la marche à pied, l'ambulation attentive, avec l'écoute et la réflexion et la production dessinée des idées, on s'avancera dans la connaissance du fait d'architecture et des moyens d'y parvenir.

• **contenu** :

L'année sera placée sous le thème du Confort. Cet intitulé servira de guide et de discriminant dans les choix qui seront amenés à être opérés dans les décisions de projet: confort des usages et des postures, confort des perceptions sensibles tout comme confort des inscriptions territoriales.

Ainsi, on continue d'apprendre le dimensionnement des éléments d'architecture mais en le confrontant à un questionnement sur le confort d'usage. De même on dira que la maison est peu de chose sans le plaisir du chemin qui y mène.

1. Un travail de connaissance analytique sur la maison. On étudiera dans une vingtaine d'exemples choisis de maisons contemporaines, les dispositions spatiales, on repérera les opérations de base, enclore, diviser, couvrir, et les moyens mis en œuvre pour se faire.
2. Vivre ensemble ? La maison comme projet de vie privée. Sur un site exemplaire, entre Paris et l'école, on concevra une maison. Le site sera réel, visitable, mais l'exercice le ramènera à ses composantes essentielles, en en faisant un "réel simplifié". Cette opération d'abstraction étant en elle-même une part du projet, tout comme la mise au point du programme.
3. Vivre ensemble ? La maison comme projet d'aménagement. Dans ces mêmes conditions, l'exercice consistera à positionner plusieurs maisons sur un terrain et à travailler les rapports d'intimité et de solidarité comme, aussi bien, l'impact sur le site.

Les leçons:

Périodiquement des leçons portant sur des sujets liés aux exercices viendront éclairer des thèmes ou des libellés utilisés.

2^{ème} ANNEE

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

REPRESENTATION

(3h00 encadrées par semaine)

premier cycle

COMMUNICATION VISUELLE

1ère année
2^{ème} semestre

• **enseignants responsables** : Laurence Madrelle, Gérard Plénacoste, Vincent Perrotet

• **objectif** :

Donner le vocabulaire visuel et technique nécessaire à la formalisation d'idées à l'aide de moyens d'expression typographiques, graphiques, photographiques.

A terme, ces "outils" seront appliqués à la communication et à la présentation du projet d'architecture.

• **contenu** :

1. Hiérarchies visuelles et rédactionnelles.
2. Typographie.
3. Grille de mise en page
4. Cadrage.
5. Technique de reproduction.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Mariville-la Vallée

CONSTRUCTION

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1H30 de TD)

premier cycle

LE MONDE PHYSIQUE OUTILS GEOMETRIQUES

1ère année
2^{ème} semestre

• **enseignant responsable** : Jean-François Blassel

• **objectif** :

Présenter les outils géométriques, leurs bases et leurs applications.

• **contenu** :

Introduction:

1. Pensée technique
2. Pensée scientifique
3. Le monde et les nombres (TD)

Coordonnées et position:

4. Principes de la géométrie descriptive
5. Mesures et échelles
6. Vecteurs et tenseurs (TD)

Courbes:

7. Courbes planes usuelles
8. Variation et surfaces.
9. L'exemple des coniques (TD)

Surfaces:

10. Polyédres (TD)
11. Courbures gaussienne
12. Surfaces minimales (TD)

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

CONSTRUCTION

(1h30 encadrée par semaine – 1h30 de cours)

premier cycle

STRUCTURES DU TERRITOIRE

1ère année
2^{ème} semestre

• **enseignant responsable** : Marc Mimram

• **contenu** :

1. Les grandes structures dans le territoire.
2. Les ponts maçonnés 1.
3. Les ponts maçonnés 2.
4. Les ponts en béton armé 1.
5. Les ponts en béton armé 2.
6. Les ponts métalliques 1.
7. Les ponts métalliques 2.
8. Les barrages.
9. Les canaux.
10. Les infrastructures comme fondation urbaine: l'exemple de Paris.
11. Réseaux et ouvrages d'art: l'exemple de Brasilia.
12. Utopies urbaines : mégastructures et métastructures.

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

ARCHITECTURE

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

VOCABULAIRE

1ère année
2^{ème} semestre

• **enseignant responsable** : Pierre Gangnet

• **objectif** :

Expliciter et renseigner des termes génériques, usuels au projet d'architecture, dont on a de bonnes raisons de penser qu'ils n'ont pas le même sens pour tout le monde.

• **contenu** :

1. Le programme, l'avant-projet, le projet.
On questionnera ces trois mots qui disent, apparemment, l'enchaînement d'un processus menant à la chose construite.
2. La référence et l'invention.
On montrera, dans la continuité des intelligences, ce qu'il en est des filiations et des ruptures.
3. L'affaire des rapports : le sol, le ciel, les autres.
On parlera de l'attention, de la conversation nécessaire entre le fait d'architecture et ses contextes.
4. Le plan.
On examinera les pouvoirs, et les limites, d'une pensée planaire.
5. La coupe.
Dessin d'une abstraction, l'espace géométral, la coupe sera ici questionnée au travers de ses formulations dans l'histoire de la représentation.
6. La façade.
Une leçon pour clarifier les statuts de la face la plus visible de l'architecture.
7. Dimensions.
Entre normes et usages, entre contraintes et effets, on montrera que le dimensionnement est une activité véritablement architecturale.
8. Mesures.
Une leçon pour dire l'importance des mesures, le jeu des cotes et le statut du mesurable dans l'ordre du projet.
9. Proportions.
On fera une histoire des convenances pour, entre autres, éclairer toute prétention à l'inconvenance.
10. Opacité et transparence.
Deux mots récents dont on examinera la capacité à articuler un discours sur le projet tout autant que leur degré de réalisme.
11. Le plein et le vide.
Couple inséparable depuis la cabane originelle, le plein et le vide méritent quelques explications.
12. L'ordre.
Entre conformisme et pérenité la question de l'ordre est-elle génératrice d'architecture ?

TERRITOIRES

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

LE TERRAIN : DU MILIEU NATUREL AU MILIEU CONSTRUIT

1ère année
2^{ème} semestre

• **enseignant responsable** : Sébastien Marot

• **objectif** :

L'objectif du cours est de familiariser les étudiants à la lecture des paysages et de leurs éléments physiques, en partant de notions de géomorphologie (orographie, hydrographie,...), de climatologie, de botanique et d'écologie pour aller jusqu'à une caractérisation des grandes formes classiques d'occupation et de construction des paysages, en mesurant l'incidence, dans ces dernières, des données sociales, économiques et juridiques, et de leur mutations.

L'étude des parcellaires et des grandes formes du paysage rural français, telle qu'elle a été développée par Marc Bloch, Roger Dion, Gaston Roupnel et d'autres, constituera le « fond de plan » de cet enseignement. Ce cours sur la « part des choses » dans la configuration des paysages sera en même temps conçu comme une introduction aux outils de la topographie et de l'étude des sites, et en particulier à la lecture et l'analyse des cartes.

• **contenu** :

1. Le territoire comme objet d'étude: instruments et méthodes.
2. Villes, campagnes, banlieues: les grands états du territoire construit.
3. Lire et représenter: de l'usage des cartes.
4. La géographie: science du paysage ?
5. Les structures agraires et la "formation du paysage rural français".
6. L'écologie et la notion de géosystème.
7. De la peinture au cinéma: le paysage et sa représentation in visu.
8. "L'arbre, le maire et la médiathèque."
9. Le jardin, art du lieu: le paysage et sa représentation in situ.
10. Y-a-t-il des civilisations paysagères ?
11. Le site: surface, matière ou horizon du projet d'architecture ?
12. Le paysage comme théâtre.

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

premier cycle

1^{ère} année
2^{ème} semestre

• **enseignants responsables** : O. Arène, L. Israel, P. Rubin, J. Ziegler

• **objectif** :

1. L'apprentissage des dimensions sensibles de l'espace(intériorité et ouverture / plain-pied, surplomb et contrebas / forme et fonction / dimensions et mesures de l'homme, proportions...).
2. L'initiation à la démarche de conception (exercices de complexités croissantes, initier toute conception par une réflexion sur programme et contexte, formuler des intentions et les justifier préalablement à la production graphique, rapports intentions / "mise en forme", question du mode de représentation...).
3. L'initiation à la représentation de l'espace et à l'instrumentation du projet (difficultés de représentation, va-et-vient entre croquis et "coupe-plan" à l'échelle, l'épaisseur du trait: la dimension du plein et les proportions du vide, ...).
4. L'initiation à la description de l'architecture (écriture et rédaction: outils indispensables d'expression et de communication du projet).

• **contenu** :

Cet enseignement consiste en 3 exercices de projets, effectués sur un semestre. Chaque exercice propose de résoudre une question. Il confronte l'étudiant à une ou plusieurs notions spatiales. Il se présente sous forme d'un programme simplifié et contextualisé. L'étude est menée en perspective, en maquette et en géométral. L'étudiant présente ses documents accompagnés d'un texte explicatif et une fois l'exercice terminé, remet un exemplaire de ses travaux à l'école pour archivage.

- 1er exercice :

Une analyse pour comprendre le rôle joué par la paroi dans la construction l'espace (relations intérieur/extérieur, contenir, séparer...).

- 2ème exercice :

Intériorité et ouverture (l'intériorité construite uniquement par les relations de la toiture et du sol).

- 3ème exercice:

Relations entre l'intérieur et l'extérieur, le rôle de la paroi.

REPRESENTATION

(3h00 encadrées par semaine)

premier cycle

CROQUIS PERSPECTIF

1ère année

1^{er} semestre

- **enseignants responsables** : Edith Commissaire, Didier Ghislain, Pierre Zarcate, Philippe Compagnon, Alan Levitt.

- **objectif** :

En 1er cycle, l'enseignement de la représentation est lié par son contenu et sa chronologie à l'exercice d'architecture. Il a pour objectif de donner aux étudiants les moyens de figurer rapidement et de façon vraisemblable (construction et valeurs) les espaces qu'ils ont à concevoir.

Par des séances de TD , il forme à la maîtrise du croquis perspectif d'étude et de mise au point. Mais il propose aussi de dépasser l'aspect strictement instrumental de cette discipline pour conduire une réflexion sur les principaux thèmes perspectifs: la profondeur, la lumière (contre-jour, clair-obscur), l'expression de la pesanteur et de la gravité.

École d'architecture
de la ville & des territoires
de la Vallée

CONSTRUCTION

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1H30 de TD)

premier cycle

LE MONDE PHYSIQUE OUTILS PHYSIQUES

1ère année
1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : Jean-François Blassel

• **objectif** :

Sensibilisation de l'étudiant aux relations entre les outils acquis au lycée et le monde physique sur lequel il agit.

• **contenu** :

Description physique:

1. La notion d'état.
2. Grandeurs fondamentales et lois de conservation.

Différentes formes d'énergie:

3. Energie mécanique et énergie interne.
4. Energie électrique, énergie chimique, énergie rayonnée (TD).

Différentes formes de matière:

5. Fluides, gaz parfaits, viscosité.
6. Solides, propriétés physiques et mécaniques. (TD).

Statique:

7. Forces et moments.
8. Equilibres (TD).

Thermodynamique:

8. Energie interne, enthalpie, chaleur latente.
9. Entropie, rendement, cycles thermiques (TD).

Mécaniques des fluides:

10. Equation de Bernoulli, pression atmosphérique
11. Venturi, tirage (TD)

CONSTRUCTION

(1h30 encadrée par semaine – 1h30 de cours)

premier cycle

INTRODUCTION A LA CONSTRUCTION

1ère année

1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : Marc Mimram

• **objectif** :

L'ensemble des cours est consacré à l'art de la transformation. Il met en perspective, du paysage à l'assemblage, de la carrière au béton texturé, du laminage à la charpente tridimensionnelle, du plan forestier au tenon, la construction comme un processus qui de l'échelle territoriale, du lieu de production à la mise en œuvre, s'inscrit dans une continuité du faire et de la pensée à la source du projet.

• **contenu** :

1. L'art de la transformation. Les plaisirs de la matière mise en forme.
2. De la géométrie en Construction 1 : les tracés et plans dans l'art de la transformation construite. Du gothique à la grille.
3. De la géométrie en Construction 2 : des plans à la géométrie dans l'espace. Structure réticulée, surfaces dans l'espace, résistance de forme.
4. De la statique en construction 1 : quelques références statiques dans la conception des projets.
5. De la statique en construction 2 : la statique comme outil de base à la mise en œuvre (Ponts, Tours, grandes structures).
6. Pierre. De la carrière à la pellicule.
7. Brique. De la terre au calepinage maçonné.
8. Bois. Des essences forestières au lamellé-collé.
9. Béton. Du ciment à la texture des voiles minces.
10. Acier. Du minerai à l'assemblage moulé.
11. Fibres. Du filage à la toile tendue.
12. Une multiplicité de matières pour un projet cohérent. Juxtaposition, addition, assemblage au service d'un projet unitaire.

ARCHITECTURE

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

INTRODUCTION A L'HISTOIRE ET AUX THEORIES DE L'ARCHITECTURE

1ère année
1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : Jacques Lucan

• **objectif** :

Le cours d'introduction générale à l'histoire et aux théories de l'architecture a deux objectifs principaux :

1. Appréhender l'architecture comme discipline spécifique, c'est à dire pouvant faire l'objet d'une histoire et pouvant faire l'objet d'énoncés théoriques.
2. Donner des éléments de connaissance et des repères pour une compréhension des développements de l'architecture depuis la Renaissance.

• **contenu** :

1. La dimension anthropologique de l'acte de construire et les « récits » concernant l'origine de l'architecture (de Vitruve à R. Banham).
2. La « longue durée » des formes construites : pourquoi est-il nécessaire de toujours s'intéresser à l'architecture vernaculaire ?
3. L'architecture en proie au changement : qu'est-ce que l'architecture « savante » ?
4. La Renaissance : l'invention de la perspective et la construction d'un nouvel « espace » architectural ; l'architecture comme art libéral.
5. Renaissance et maniérisme : la question de l'architecture comme « langage », le problème des styles.
6. Qu'est-ce qu'un moment classique dans l'histoire de l'architecture ?
7. Architecture et société : l'architecture, la transformation du territoire et la « révolution industrielle ».
8. La question des « avant-gardes », ou comment la rupture est-elle constitutive de l'architecture moderne ?
9. L'espace est-il la « matière » fondamentalement exclusive de l'architecture ?
10. La question des diversités régionales, ou la pluralité comme condition paradoxale de l'architecture moderne.
11. Les débats sur la post-modernité, ou le cycle de l'architecture moderne est-il achevé ?
12. Quelques repères pour appréhender l'architecture contemporaine.

TERRITOIRES

(3h00 encadrées par semaine – 1h30 de cours, 1h30 de TD)

premier cycle

INTRODUCTION A L'ETUDE DES TERRITOIRES ET DES CONTEXTES

1ère année

1^{er} semestre

• **enseignant responsable** : Alexandre Chemetoff

• **objectif** :

L'objectif du cours est de servir d'introduction et de sommaire à l'ensemble de la ligne d'enseignement « territoires » en mettant en perspective les principaux thèmes et domaines qui seront approfondis année après année : géographie, paysage, urbanisme, suburbanisme, réseaux et infrastructures, aménagement du territoire, etc.

Ce cours s'efforcera de montrer comment toutes ces dimensions et échelles de l'étude du territoire sont nécessairement impliquées dans une conception de l'architecture comme culture et comme maîtrise des transformations de nos environnements. Il montrera ainsi en quoi leurs leçons conjointes intéressent la formation au projet.

• **contenu** :

Une traversée de Paris sur les quais de la Seine en 12 séquences d'Amont en Aval, un descriptif comme point de vue critique:

1. Pont Amont - pont National: Paris d'Amont.
2. Pont National - pont de Bercy: les grandes plaines de l'Est.
3. Pont de Bercy - pont d'Austerlitz: quai des gares.
3. Pont d'Austerlitz - pont de Sully: Jardin des plantes.
5. Pont de Sully - pont Neuf: les îles et la croisée.
5. Pont Neuf - pont Royal: le Paris royal.
7. Pont Royal - pont de la Concorde: les Tuileries.
8. Pont de la Concorde - passerelle Debilly: les quais aux longs cours.
9. Passerelle Debilly - pont de Bir Hakeim: Paris-expo.
10. Pont de Bir Hakeim - pont Mirabeau: fronts divers.
11. Pont Mirabeau - pont de Garigliano: quais modernes.
12. Pont de Garigliano - pont Aval: Paris d'Aval.

PROJETS

(8h00 encadrées par semaine)

premier cycle

1ère année
1^{er} semestre

• **enseignants responsables** : O. Arène, L. Israel, P. Rubin, J. Ziegler

• **objectif** :

1. L'apprentissage des dimensions sensibles de l'espace (intérieurité et ouverture / plain-pied, surplomb et contrebas / forme et fonction / dimensions et mesures de l'homme, proportions...).
2. L'initiation à la démarche de conception (exercices de complexités croissantes, initier toute conception par une réflexion sur programme et contexte, formuler des intentions et les justifier préalablement à la production graphique, rapports intentions / "mise en forme", question du mode de représentation...).
3. L'initiation à la représentation de l'espace et à l'instrumentation du projet (difficultés de représentation, va-et-vient entre croquis et "coupe-plan" à l'échelle, l'épaisseur du trait: la dimension du plein et les proportions du vide, ...).
4. L'initiation à la description de l'architecture (écriture et rédaction: outils indispensables d'expression et de communication du projet).

• **contenu** :

Cet enseignement consiste en 3 exercices de projets, effectués sur un semestre. Chaque exercice propose de résoudre une question. Il confronte l'étudiant à une ou plusieurs notions spatiales. Il se présente sous forme d'un programme simplifié et contextualisé. L'étude est menée en perspective, en maquette et en géométral. L'étudiant présente ses documents accompagnés d'un texte explicatif et une fois l'exercice terminé, remet un exemplaire de ses travaux à l'école pour archivage.

- 1er exercice :

Une analyse, découverte de l'intérieurité et compréhension des moyens nécessaires à sa compréhension.

- 2ème exercice :

Diviser et cadrer (mouvement, continuité visuelle, cadrage).

- 3ème exercice :

Intérieurité, concevoir un espace intérieurisé par son enclos.

1^{ère} ANNEE

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée

MERCREDI					JEUDI			VENDREDI
10-11h30	11h30-13	14h30-16	16h30-18	18-19h30	10-11h30	11h30-13	14h30-18h00	
Le monde physique Blassel Amphithéâtre	Le monde physique TD Satellites 1, 2, 3 & Maquettes	Projet/critiques/jurys Arène, Israel, Rubin, Ziegler pièces de la critique 2ème & 3ème étages			Tutorat Satellite 1	Vocabulaire TD Amphithéâtre & Satellites 1, 2	Communication visuelle L. Madrelle, G. Plénacoste, V. Perrotet Satellites 1, 2, 3	visites & reconnaissances de sites
Projet/critiques/jurys Gangnet, Seyler pièces de la critique 2ème étage		Initiation à la structure 2 Vaudeville Satellite 1	Initiation à la structure 2 TD Satellites 1, 2	Construction pratique 2 Lederer Satellite 1	Les leçons du Jardin Farhat Satellite 3	Les leçons du Jardin TD Satellite 3	Informatique C. Dugontier / T. Hartman / S. Maupin laboratoire Informatique	visites & reconnaissances de sites

	Techniques appliquées aux Ambiances Blassel Satellite 3	Techniques appliquées aux Ambiances TD Satellite 3	Histoire de la construction 2 Lemoine Amphithéâtre	Habitation Treutzel Satellite 4	Habitation TD Satellite 4	Histoire de la représentation Messac Satellite 4		visites & reconnaissances de sites
		Enveloppes Blassel Satellite 4	Enveloppes TD Satellite 4	Complémentaire pour le mémoire de deuxième cycle pièce de la critique 3ème étage		Le territoire aménagé et ses Infrastructures Hirschberger Amphithéâtre	Le territoire aménagé et ses Infrastructures TD Amphithéâtre	visites & reconnaissances de sites

Maîtrise d'œuvre / Maîtrise d'ouvrage (première partie) Zerbi Satellite 4								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

PROJET DE FIN D'ETUDES (JUN 2000)

Maîtrise d'œuvre / Maîtrise d'ouvrage Zerbi satellite 4 et / ou 1er semestre								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

PROJET DE FIN D'ETUDES (JUN 1999)

EMPLOI DU TEMPS -1998 1999 - DEUXIEME SEMESTRE

	LUNDI					MARDI				
	10-11h30	11h30-13	14h30-16	16h30-18	18-19h30	10-11h30	11h30-13	14h30-16	16h30-18	18-19h30
année 1	Projet/critiques/jurys Arène, Israël, Rubin, Ziegler pièces de la critique 2ème & 3ème étage		Du milieu naturel au milieu construit Marcot Amphithéâtre	Du milieu naturel au milieu construit TD Amphithéâtre & salles 1.2.3		Structures du territoire Mimram Amphithéâtre	Vocabulaire Gangnet Amphithéâtre			
année 2	Analyse architecturale 2 Taricat Satellite 1	Analyse architecturale 2 TD Satellites 1.2	Projet/critiques/jurys Gangnet, Seyler pièces de la critique 2ème étage							
année 3	Maisons et Jardins Baboulet Satellite 3	Maisons et Jardins TD Satellite 3				Projet/critiques/jurys Studio 1: Lion ou Montès / Studio 2: Maurios pièces de la critique 2ème étage				
année 4	Usages de l'habitation Engrand Amphithéâtre	Usages de l'habitation TD Amphithéâtre				Projet/critiques/jurys Studio 1: Gazeau / Studio 2: Ledercq pièces de la critique 3ème étage				
année 5	Séminaire (première partie) J.Lucan, E.Lapierre Satellite 4		Séminaire (première partie) P.Granveaud, J. Taricat Satellite 4		Projet/critiques/jurys pièces de la critique 4ème étage					
année 6	PROJET DE FIN D'ETUDES (JUN 2000)									

MESURES TRANSITOIRES POUR LE TROISIEME CYCLE - 1998 1999 -

5 A	Projet/critiques/jurys pièces de la critique 4ème étage et / ou 1er semestre
5 B	PROJET DE FIN D'ETUDES (JUN 1999)

SALLES:

Amphithéâtre: rez-de-chaussée.
Satellite 1: 2ème étage, Sud-Ouest
Satellite 2: 2ème étage, Sud-Ouest
Satellite 3: 3ème étage, Sud-Ouest
Satellite 4: 4ème étage, Sud-Ouest
Maquettes: 2ème étage, Nord-Ouest

Nota: Les activités libres organisées par P.Chevrière auront lieu le lundi après-midi à heures fixes, à préciser.

EMPLOI DU TEMPS - 1998 1999 - PREMIER SEMESTRE

	LUNDI					MARDI				
	10-11h30	11h30-13	14h30-16	16h30-18	18-19h30	10-11h30	11h30-13	14h30-16	16h30-18	18-19h30
année 1	Projet/critiques/jurys Arène, Israel, Rubin, Ziegler pièces de la critique 2ème & 3ème étage		Introduction générale: histoire et théories de l'architecture Lucan Amphithéâtre	Introduction générale: histoire et théories de l'architecture TD Amphithéâtre et satellites 1,2,3		Introduction à la construction Minram Amphithéâtre	Introduction à l'étude des territoires et des contextes Chemetoff Amphithéâtre			
année 2	Analyse architecturale 1 Taricat Satellite 1	Analyse architecturale 1 TD Satellite 1	Projet/critiques/jurys Gangnot, Seyler pièces de la critique 2ème étage							

année 3	Théories et doctrines 1 Gargiani Satellite 3	Théories et doctrines 1 TD Satellite 3				Projet/critiques/jurys Studio 1: Lion ou Montés / Studio 2: Maurics pièces de la critique 2ème étage				
année 4			Théories et doctrines 2 Gargiani Satellite 3	Théories et doctrines 2 TD Satellite 3		Projet/critiques/jurys Studio 1: Gazeau / Studio 2: Ledercq pièces de la critique 3ème étage				

année 5	STAGE									
année 6	Séminaire (dernière partie) J.Lucan, E.Lapierre Satellite 4		Séminaire (dernière partie) P.Granveaud, J. Taricat Satellite 4			Projet/critiques/jurys pièces de la critique 4ème étage				

MESURES TRANSITOIRES POUR LE TROISIEME CYCLE - 1998 1999 -

5 A					Projet/critiques/jurys pièces de la critique 4ème étage et / ou 2ème semestre					
6 A	PROJET DE FIN D'ETUDES (FEVRIER 2000)									

5 B	Séminaire de rentrée J.Lucan, E.Lapierre Satellite 4		Séminaire de rentrée P.Granveaud, J. Taricat Satellite 4							
------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SALLES:

Amphithéâtre: rez-de-chaussée.
Satellite 1: 2ème étage, Sud-Ouest.
Satellite 2: 2ème étage, Sud-Ouest.
Satellite 3: 3ème étage, Sud-Ouest.
Satellite 4: 4ème étage, Sud-Ouest.
Maquettes: 2ème étage, Nord-Ouest.

Nota: Les activités libres organisées par P.Chevrière auront lieu le lundi après-midi à heures fixes, à préciser.

La bibliothèque

Le terme générique de bibliothèque désigne pour nous toutes les activités d'un centre de ressources et de diffusion. C'est à dire qu'il concerne aussi bien la bibliothèque proprement dite (consultation, prêt), que la vidéothèque, la diathèque, un atelier d'images (cinéma, vidéo,...), une cartotheque, ou encore, dans le futur, un laboratoire de maquettes. C'est à partir de la bibliothèque que s'organisent conférences, colloques, voyages, expositions, ...

La bibliothèque est également le siège des activités libres (atelier de lecture, d'écriture, etc.). Ces dernières, dont le catalogue doit resté ouvert, sont entièrement facultatives mais se déroulent dans le cadre de plages horaires définies. Le programme précis vous sera communiqué dès que possible.

C'est aussi la bibliothèque qui sera chargée de diffuser les photocopies des cours et d'aider au bon déroulement de ces derniers par l'apport des documents demandés par les enseignants (diapos, films, livres, articles,...). C'est elle également qui centralise et archive les travaux remis par les étudiants.

En règle général, la bibliothèque est au cœur de l'activité culturelle de l'école. Elle est placé sous l'autorité pédagogique des enseignants (certains y tenant la place de « correspondant pédagogique » sur un thème particulier) et sous la responsabilité d'un ou d'une documentaliste.

École d'architecture
de la ville & des territoires

Le module comme unité de compte

Le nouveau cursus des études d'architecture comprend trois cycles de deux ans. L'enseignement est organisé en modules- et non plus en certificats. Ceux-ci sont au nombre de 6 par année en 1^{er} et en 2^{ème} cycle. Dans l'ensemble, un module est constitué de deux enseignements semestriels d'une même discipline (Architecture, Territoires, Construction et Représentation), ou d'un enseignement semestriel pour le projet.

D'une manière générale, un étudiant ne peut s'inscrire à plus de 6 modules par an.

Le premier cycle :

Les étudiants doivent obtenir six modules en 1^{ère} année et six modules en 2^{ème} année. La première année est acquise ou redoublée.

Chaque année compte deux modules de Projet semestriels, un module Territoires, un module Architecture, un module Construction et un module Représentation, annuels.

A partir de la 2^{ème} année les modules sont capitalisables.

Le deuxième cycle :

Les étudiants doivent obtenir six modules en 3^{ème} année et six modules en 4^{ème} année.

La 3^{ème} année compte deux modules de Projet semestriels, un module Territoires, un module Architecture, un module Construction et un module Représentation, annuels.

La 4^{ème} année est identique à l'exception du module de Représentation qui est remplacé par un module Complémentaire (mémoire de 2^{ème} cycle) à choisir entre Territoires, Architecture et Construction.

Le troisième cycle :

Les étudiants doivent obtenir :

- un module de Projet annuel composé de 2 enseignements de Projet semestriels,
- un module Séminaire annuel composé de deux parties semestrielles (deux choix de Séminaire sont proposés aux étudiants en 98-99, Séminaire 1a et 1b et le Séminaire 2a et 2b),
- un module Maîtrise d'œuvre-Maîtrise d'ouvrage annuel composé de deux enseignements semestriels,
- un stage long (au moins 16 semaines à plein temps) en 1^{er} semestre de 5^{ème} année
- un projet de fin d'études

Nota : L'étudiant doit avoir terminé son cursus avant de commencer son projet de fin d'études.

Obtention du module :

Moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 dans chacun des enseignements le composant.

A l'exception des enseignements de projets l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne à un ou plusieurs enseignements a la possibilité de se représenter à la session de septembre.

Lorsque l'étudiant n'a pas obtenu la totalité des enseignements du module, il peut :

- soit représenter le module dans sa totalité,
- soit uniquement dans les enseignements défailants, dans ce dernier cas la note attribuée à l'autre enseignement est réputée acquise pour un an. En tout état de cause cette situation ne permet pas à l'étudiant de s'inscrire à un module du même domaine en année supérieure.

Nota : La règle énoncée dans le 3^{ème} paragraphe ne s'applique pas aux étudiants de 1^{ère} année de 1^{er} cycle.

Contrôle des connaissances et principes de fonctionnement des études

Dans notre école, l'unité de « compte » est le semestre. Chaque enseignement se déroule sur un semestre et est sanctionné à l'issue de ce dernier. C'est cependant sur la base du « module » (système imposé par la réforme des études d'architecture) que votre scolarité sera organisée. Vous trouverez le principe de ce fonctionnement à la page suivante.

Les cours

La présence aux cours et la ponctualité sont obligatoires.

Chaque enseignant a la responsabilité de s'assurer du respect de cette règle par les moyens de son choix.

De même, il appartient à chacun de ces enseignants de définir le mode de contrôle des connaissances le mieux adapté à son cours (contrôle continu, examen final, exposés, dossiers, etc.).

Principes d'organisation de l'enseignement du projet

Constituer des groupes de 15 à 25 étudiants maximum.

Fixer de préférence des rendez-vous précis aux étudiants (comme pour les cours), tous les étudiants se doivent alors d'être présents et ponctuels à chaque séance.

Pour le jury final et les critiques intermédiaires les projets devront être remis la veille, seuls les projets déposés à temps et enregistrés seront corrigés.

Prévoir par semestre, 2 critiques intermédiaires avec affichage collectif de tous les projets, dans la même pièce et selon un cadre préétabli.

Prévoir, lors de ces critiques, de passer environ 20 minutes avec chaque étudiant et passer le même temps avec chacun, que le projet soit bon ou mauvais.

Le jury final devra comporter 3 ou 4 membres.

-Utiliser autant que possible le système de la correction magistrale.

-Ne pas accepter de projets non préparés pour la correction ; exiger un effort de présentation.

-Envisager la possibilité d'effectuer un certain nombre de correction individuelle avec les étudiants qui le souhaiteraient.

-Aménager une pause au bout d'environ 2 heures de cours.

-Les séances seront « non-fumeur ».

L'enseignant est seul responsable (avec son jury) de la note qu'il attribue. Seules les notes très basses ou très hautes peuvent faire l'objet d'une discussion collective dans l'école.

Les notes attribuées ne seront validées qu'après le dépôt par l'étudiant d'un dossier des travaux présentés (réductions A4). Ces dossiers seront archivés à la bibliothèque.

Ne pas oublier que l'enseignement du projet concerne aussi celui du dessin, et qu'en cela, il relaie donc le champs « Représentation ».

L'organisation des études d'architecture

La réforme des études d'architecture entre en vigueur à la rentrée 98-99. Désormais, ces études sont organisées en trois cycles de deux ans. A la fin des deux premiers cycles, les écoles délivrent des diplômes nationaux d'enseignement supérieur, aux niveaux DEUG et maîtrise. Le troisième cycle conduit au diplôme d'architecte DPLG.

Le premier cycle :

D'une durée de deux ans, il conduit au diplôme de 1^{er} cycle des études d'architecture. Ce cycle comprend 1600 heures d'enseignement encadré (24h30 par semaine) : elles se répartissent également entre l'enseignement du projet (50%) et celui des autres disciplines (50%).

A l'issue de la première année, un jury d'orientation, composée d'enseignants et d'étudiants élus, conseille chaque étudiant dans son choix éventuel de réorientation. Pour passer en deuxième année de premier cycle, un étudiant doit avoir obtenu l'ensemble de sa première année, c'est à dire qu'il doit avoir une moyenne supérieure ou égale à 10 dans chacun des enseignements de la première année.

Pour obtenir le diplôme de premier cycle, un étudiant doit avoir une moyenne supérieure ou égale à 10 dans chacun des enseignements des deux premières années.

Les étudiants de 1^{er} cycle, et tout particulièrement ceux de première année pourront bénéficier d'un soutien personnalisé en cas de difficultés (tutorat).

Un étudiant peut prendre au maximum trois inscriptions annuelles en vue de l'obtention du diplôme de premier cycle.

Le deuxième cycle :

D'une durée de deux ans, il conduit au diplôme de 2^{ème} cycle des études d'architecture.

Ce cycle comprend 1600 heures d'enseignement encadré (24h30 par semaine) : elles se répartissent également entre l'enseignement du projet (50%) et celui des autres disciplines (50%).

Pour entrer en première année de deuxième cycle, un étudiant doit avoir obtenu son diplôme de premier cycle.

Pour obtenir le diplôme de deuxième cycle, un étudiant doit avoir une moyenne supérieure ou égale à 10 dans chacun des enseignements de ce cycle.

Le troisième cycle :

D'une durée de deux ans, il conduit au diplôme d'architecte DPLG.

Ce cycle comprend 600 heures d'enseignement encadré (auxquelles viennent s'ajouter le stage et le travail personnel de fin d'études d'une durée d'un semestre universitaire chacun).

Pour entrer en première année de troisième cycle, un étudiant doit avoir obtenu son diplôme de deuxième cycle.

Pour commencer son projet de diplôme d'architecte, un étudiant doit avoir terminé l'ensemble de son cursus.

Les étudiants en cours d'études d'architecture, bénéficieront de mesures transitoires afin de faciliter leur potentielle intégration dans la réforme.

Accès aux études d'architecture

Le 1^{er} cycle est ouvert en formation initiale :

aux candidats titulaires du baccalauréat,

et à ceux qui justifient :

soit d'une attestation de succès à un diplôme d'accès aux études universitaires,

soit d'un titre français ou étranger admis en équivalence du bac,

soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels

(en application du 4^{ème}. alinéa – art. 5 de la loi du 26/01/98)

Le 2^{ème} cycle est ouvert en formation initiale aux étudiants qui justifient:

soit du diplôme de 1^{er} cycle,

soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels

(en application du 4^{ème}. alinéa – art. 5 de la loi du 26/01/98)

Le 3^{ème} cycle est ouvert en formation initiale aux étudiants qui justifient:

soit du diplôme de 2^{ème} cycle

soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels

(en application du 4^{ème}. alinéa – art. 5 de la loi du 26/01/98)

Les étudiants de nationalité étrangère doivent justifier (art. 12 –arrêté du 8/01/98):

pour une inscription en 1^{ère} année de 1^{er} cycle, de titres ouvrant droit aux études d'architecture,

soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels

(en application du 4^{ème}. alinéa – art. 5 de la loi du 26/01/98)

En règle générale, un certain niveau de compréhension de la langue française est demandé.

Pour tous les étudiants, l'inscription est subordonnée à la production d'un dossier administratif, au vu duquel la commission ad hoc de l'école donne un avis.

Transferts (art. 11 – arrêté du 8/01/98):

Le transfert d'un étudiant en fin de cycle dans une autre école d'architecture est subordonné à la capacité d'accueil de cet établissement.

Lorsqu'un étudiant n'a pas achevé le cycle d'études en vue duquel l'inscription a été prise, son transfert ne peut intervenir qu'après accord des directeurs des deux écoles.

En règle générale, la demande de transfert doit être faite, d'une part au directeur de l'école d'origine et, d'autre part, sous le couvert de celui-ci, au directeur de l'établissement d'accueil.

Auditeur libre (art.6 arrêté du 8/01/98):

Après approbation de la Commission, un candidat peut être autorisé à suivre les enseignements de son choix en qualité d'auditeur libre. Mais, il n'a pas le statut étudiant, et ne peut prétendre à l'obtention d'aucuns modules. Il doit respecter le règlement des études et de l'établissement.

DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES
 ECOLE D'ARCHITECTURE. MARNE LA VALLEE

CALENDRIER 1998 - 1999

3ème CYCLE - DIPLOME - FEVRIER 2000

1er SEMESTRE 1998 - 1999

2ème SEMESTRE 1998 - 1999

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 V	2 L	2 M (7)	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M (12)	2 V
3 S	3 M	3 J	3 D	3 M (14)	3 M (1)	3 S	3 L	3 J	3 S
4 D	4 M (3)	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M (8)	5 S	5 L
6 M	6 V	6 D	6 M (10)	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M (6)	7 V	7 L	7 M (17)
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 V	9 L	9 M (8)	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M (13)	9 V
10 S	10 M (4)	10 J	10 D	10 M (15)	10 M (2)	10 S	10 L	10 J	10 S
11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M (9)	12 S	12 L
13 M	13 V	13 D	13 M (11)	13 S	13 S	13 M	13 L	13 D	13 M
14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M (7)	14 V	14 L	14 L
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 V	16 L	16 M (9)	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M (14)	16 V
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M (16)	17 M (3)	17 S	17 L	17 J	17 S
18 D	18 M (5)	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 L	19 S	19 L
20 M	20 V	20 D	20 M (12)	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 M (1)	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 V	23 L	23 S	23 M	23 V	23 M	23 V	23 D	23 M (15)	23 V
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M (4)	24 S	24 L	24 J	24 S
25 D	25 M (8)	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 L	26 S	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M (11)	26 S	26 L
27 M	27 V	27 D	27 M (13)	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 M (2)	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 L	28 V	28 L	28 M
29 J	29 S	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M (16)	30 V
31 S	31 J	31 V	31 D	31 L	31 M (5)	31 L	31 L	31 M	31 S

2ème semestre : Séminaire de préparation au mémoire de fin d'études : semaine 1 à 16 avec remise mémoire le 28 Juin 1999

Commission de diplôme: Mardi 11 Mai 1999